



Relations

Pour qui veut une société juste

NUMÉRO 741

JUIN 2010



Des voies pour réinventer l'économie

Sortir de l'impasse
économique

Vers un post-capitalisme

La réappropriation politique
du territoire

La richesse du coopérativisme

Retrouver le temps

Gregory Baum :
Les agressions sexuelles et l'Église

5,50 \$



ARTISTE INVITÉ :
POL TURGEON

ReLations

NUMÉRO 741, JUIN 2010

ACTUALITÉS

4

HORIZONS

Le Centre Pro

José Rosario Marroquín, s.j.

9

LE CARNET

DE BERNARD ÉMOND

État des lieux

10

AILLEURS

La droite au pouvoir au Chili: changement ou continuité?

Ricardo Peñaflor

30

REGARD

Les agressions sexuelles et l'Église

Gregory Baum

32

LA FORME DU JOUR

CHRONIQUE LITTÉRAIRE

Sept

Élise Turcotte

34

CONTROVERSE

La cyberdémocratie gouvernementale: une avancée?

Florence Piron

Sylvie Goupil

36

37

EN BREF

38

MULTIMÉDIAS

39

LIVRES

40

Couverture: Pol Turgeon, *La cigogne et la maison*, technique mixte

dossier

DES VOIES POUR RÉINVENTER L'ÉCONOMIE

À la suite de «L'ogre de la finance» (n° 733, juin 2009), nous nous demandons quels sont les fondements d'une économie alternative et d'une vision post-capitaliste de la société. L'union intrinsèque de l'économie et de l'écologie semble impérative pour réorienter l'avenir d'un monde qui court à sa perte. En outre, s'il faut figurer la fin de la dépendance au pétrole, est-il si utopique d'envisager d'autres grands changements comme la sortie d'un système de retraites par capitalisation? Dans une perspective solidaire, le coopératisme n'est-il pas aussi à privilégier? Et si le temps, c'est de l'argent, n'est-ce pas notre rapport au temps qu'il faut transformer?

Des voies pour réinventer l'économie

Catherine Caron

11

Sortir de l'impasse économique

Gilbert Rist

13

Vers un post-capitalisme

Eric Pineault

15

Sus aux retraites par capitalisation

Louis Gill

16

La réappropriation politique du territoire

Geneviève Azam

18

Le mouvement des villes en transition

Iseult Séguin Aubé

21

La richesse du coopératisme

Entrevue avec Jacques B. Gélinas

22

Les marchés de solidarité régionale

Josianne Blais

24

Pour une indépendance énergétique

Normand Mousseau

26

Retrouver le temps

Michel Lalonde

27

ARTISTE INVITÉ

Pol Turgeon enseigne l'illustration à l'UQAM depuis plus de quinze ans et donne régulièrement des conférences et ateliers un peu partout en Amérique du Nord. Ses créations se retrouvent sur des livres et des affiches, ou accompagnent des performances théâtrales. Son imagination débridée conduit sur les sentiers les moins fréquentés, quelque part entre la déraison et le subconscient. Sa production artistique a remporté plus de 200 prix, en plus d'être fréquemment sélectionnée pour paraître dans de prestigieux magazines d'illustrations tels *American Illustration*, *Communication Arts*, *3x3*, *Applied Arts*, etc. Une exposition rétrospective présentée à New York, en 2008-2009, fait présentement la tournée des musées et centres d'expositions du Québec. L'artiste œuvre actuellement à la réalisation de ses premières figurines, des sculptures-jouets ludiques et surréalistes.

FONDÉE EN 1941

La revue *Relations* est publiée par le Centre justice et foi, un centre d'analyse sociale progressiste fondé et soutenu par les Jésuites du Québec. Depuis près de 70 ans, *Relations* œuvre à la promotion d'une société juste et solidaire en prenant parti pour les exclus et les plus démunis. Libre et indépendante, elle pose un regard critique sur les enjeux sociaux, économiques, politiques et religieux de notre époque.

DIRECTRICE

Élisabeth Garant

RÉDACTEUR EN CHEF

Jean-Claude Ravet

RÉDACTRICE EN CHEF ADJOINTE

Catherine Caron

SECRÉTAIRE DE RÉDACTION

Amélie Descheneau-Guay

PROMOTION/PUBLICITÉ

Roxanne Bélair

DIRECTION ARTISTIQUE

Mathilde Hébert

ILLUSTRATIONS

Goldstyn, Lino, Chloé Surprenant

RÉVISION/CORRECTION

Éric Massé

COMITÉ DE RÉDACTION

Gregory Baum, Gilles Bourque, Louise Dionne, Céline Dubé, Guy Dufresne, Jean-François Fillion, Marc-André Gagnon, Mouloud Idir, Nicole Laurin, Guy Paiement, Rolande Pinard, Jacques Racine

COLLABORATEURS

André Beauchamp, Jean-Marc Biron, Dominique Boisvert, Marc Chabot, Bernard Émond, Vivian Labrie, Jean-Paul Rouleau, Carolyn Sharp, Élise Turcotte

IMPRESSION HLN

sur du papier recyclé contenant 100 % de fibres post-consommation.

DISTRIBUTION LMPI / HDS Canada

Relations est membre de la SODEP <www.sodep.qc.ca>

Les articles de *Relations* sont répertoriés dans *Repère* et dans l'*Index de périodiques canadiens*, publication de Info Globe.

Dépôt légal, Bibliothèque et Archives nationales du Québec.
ISSN 0034-3781

ABONNEMENTS Ginette Thibault
8 numéros (un an) : 35 \$ (t. i.)
Deux ans : 65 \$ (taxes incluses)
À l'étranger : 55 \$ Étudiant : 25 \$
Abonnement de soutien : 100 \$ (un an)
TPS : R119003952 TVQ : 1006003784

Nous reconnaissons l'aide financière du gouvernement du Canada, par l'entremise du Programme d'aide aux publications (PAP), pour nos dépenses d'envoi postal.

Canada

Envoi de Poste-publication
Enregistrement n° 09261

BUREAUX

25, rue Jarry Ouest
Montréal (Québec) H2P 1S6
tél. : 514-387-2541
téléc. : 514-387-0206

relations@cjf.qc.ca
www.revue-relations.qc.ca

Guy Paiement: artisan d'humanité

Guy Paiement, le plus ancien de nos collaborateurs, est décédé le dimanche de Pâques. Jésuite engagé dans les organisations populaires, il était membre du comité de rédaction de *Relations* depuis plus de trente ans. Pour lui, engagement aux côtés des appauvris, foi et analyse sociale allaient de pair.

Il n'avait de cesse de nous inciter à l'attention des «petites pousses», à l'émergence d'initiatives porteuses de nouveauté, de transformations de la société et de l'Église à partir de la base. C'est des exclus qu'il fallait attendre le «miracle» de l'agir et non des pouvoirs en place. Les lieux de pouvoir ne l'intéressaient pas. Ils n'avaient de sens pour lui que dans la mesure où ils se mettaient à l'écoute et au service des propositions populaires. Ce à quoi, évidemment, il les interpellait. Mais ce qui lui importait

avant tout, c'était de rompre les mécanismes d'exclusion sociale et de reproduction des inégalités qui ont cours dans la société comme dans l'Église et qui sont autant d'obstacles à l'humanisation du monde. Cela pouvait se réaliser si les exclus, les sans-voix, les laissés-pour-compte, toute cette multitude invisible pour les pouvoirs en place, prenaient confiance en eux et conscience de leur dignité, de leur beauté et de leur force, et puisaient à la richesse d'humanité qu'ils renferment pour la partager et qu'elle porte des fruits. Alors une nouveauté pourrait apparaître: une épiphanie de la liberté.

La société se construit «humainement» à partir de la base, c'est-à-dire dans la mise en commun des questions et des préoccupations concernant la vie «des gens ordinaires». Cette conviction autour de laquelle Guy Paiement a bâti toute sa vie, il la tenait, disait-il, de l'Évangile. C'était là pour lui la grande nouveauté subversive annoncée et pratiquée par Jésus de Nazareth. Ceux et celles qui veulent s'engager dans l'humanisation du monde doivent renoncer à agir en maîtres, pensant connaître la vérité, la solution. Car ce faisant, ils étouffent les voix et les gestes de la grande majorité, reléguée ainsi à la passivité et l'obéissance. D'un côté se dressent alors ceux qui commandent et savent, de l'autre, se plient ceux qui obéissent et se taisent. L'humanité se voit défigurée, et les promesses de la nouveauté avortées. Le pouvoir a un profond mépris du partage de la parole et de la pluralité humaine.

Il s'agit plutôt de «se mettre mutuellement au monde», comme aimait à le dire Guy Paiement dans ses derniers textes. L'institution avait assurément sa place, pour lui, comme instance de médiation du partage de la parole et de réalisation des décisions collectives. Mais elle devait tou-

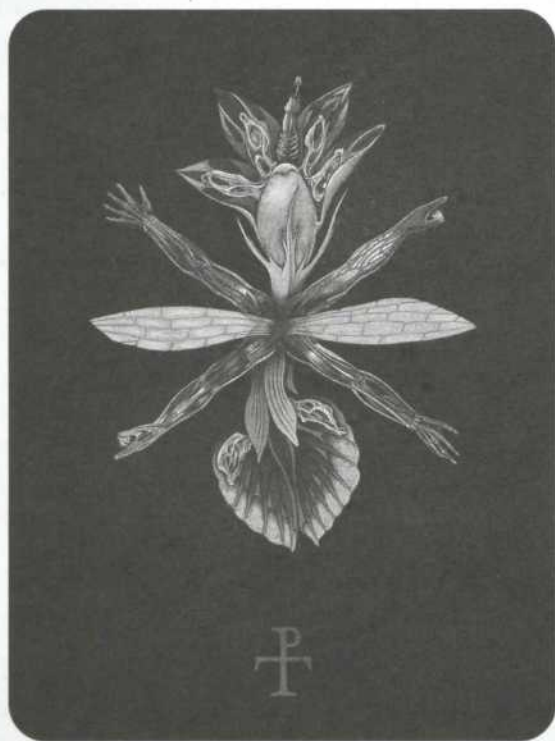
jours être en position d'ouverture et de remise en question pour ne pas se pétrifier et devenir imperméable aux forces vives.

Cela explique le peu d'attention qu'il portait à l'Église hiérarchique. Sa structure monarchique et cléricale témoigne de cette pétrification, au point où elle offre un contre-témoignage de l'Évangile. Ce qui importait à Guy, c'était de rendre présente l'Église dans le monde de son temps, comme communauté d'hommes et de femmes égaux et libres, habités par Dieu et un profond amour de la vie et du monde. Des hommes et des femmes attentifs aux signes d'espérance qui naissent des pratiques collectives, et qui mettent leur énergie à les faire croître – à donner des mains à l'espérance. C'est rappeler que «l'Église n'existe pas pour elle-même. Elle est partie prenante d'une histoire qui demeure le lieu où affleure la présence de l'Innommable» (Guy Paiement, «Des braises sous la cendre», *Relations*, n° 730, p. 22-23).

Étranger à tout discours clérical incitant, par peur du monde, à se retrancher dans les murs des églises autour d'une pratique rituelle sclérosée, notre ami n'en n'aimait pas moins célébrer et redonner aux sacrements les saveurs de la vie. Conteur accompli, il savait reconnaître l'importance de l'imaginaire et du symbolique dans l'existence humaine et en transmettre le goût.

On peut dire, sans se tromper, que Guy Paiement était de ces êtres essentiels – de ces artisans d'humanité – qui, par leur vie, leur agir et leur parole, témoignent à la société à laquelle ils appartiennent des chemins exigeants mais combien vivifiants de la justice et de la solidarité.

JEAN-CLAUDE RAVET



Pol Turgeon, *Anima-Animus*, technique mixte



Ouvrir des possibles au Québec!

La Coalition opposée à la tarification et à la privatisation des services publics est le levier d'une lutte commune qui doit grandir.

PIERRE MOUTERDE

L'auteur, professeur de philosophie au Cégep Limoilou, est l'auteur de *Pour une philosophie de l'action et de l'émancipation* (Écosociété, 2009).

Qui n'a pas eu l'impression, à l'annonce du dernier budget provincial, d'être inexorablement condamné à la médecine de cheval des économistes dits « lucides »? Et qui, en réaction, n'a pas espéré que la « société civile d'en bas » réagisse, ne serait-ce que pour freiner ce qui a tout de l'apparence d'un bulldozer dévastateur? Car le ministre Bachand n'y est pas allé par quatre chemins! C'est avec les principes néolibéraux les plus éculés – épouvantail de la dette et du déficit en prime – qu'on continuera d'orienter l'économie du Québec; ceux-là mêmes qui ont pourtant été à l'origine de la crise économique et du déficit subséquent. D'où l'irre-

cevabilité de ce budget, l'odieux du ticket modérateur en santé, le scandale des hausses des tarifs d'électricité ou du « dégraissage » systématique de l'État. Pour tant – étrange paradoxe – il existe un tel sentiment d'impuissance collective que ni au Parlement, ni même jusqu'à présent au sein du Front commun intersyndical, n'ont pu se lever suffisamment de voix déterminées pour en faire l'objet d'une lutte commune.

C'est dans ce contexte que la naissance, le 19 janvier 2010, de la Coalition opposée à la tarification et à la privatisation des services publics représente une véritable promesse, un levier à partir duquel pourrait se reconstruire une vaste alliance entre tous les secteurs de la « société civile d'en bas ».

Certes, cette coalition est encore peu connue et ne regroupait à ses origines qu'une trentaine d'organisations communautaires, étudiantes, syndicales, féministes et écologistes. Mais elle n'en a pas moins déjà de solides assises dans toutes les régions du Québec et a choisi dès le départ de revêtir les traits d'un large regroupement arc-en-ciel. Elle rassemble aujourd'hui plus d'une centaine d'organismes syndicaux et sociaux importants ainsi que des groupes de base et des acteurs parmi les plus décidés du mouvement social québécois (ASSÉ, FRAPRU, FFQ, Conseil central de Montréal, MÉPACQ, etc.).

Quant à sa plateforme de ralliement, tout en étant assez large pour regrouper les nombreux secteurs de la société civile québécoise, elle est en même temps suffisamment précise pour faire face aux décisions gouvernementales actuelles ainsi que pour proposer des alternatives crédibles. Car tout en s'opposant à la hausse des frais et des tarifs de l'électricité (résidentielle), des services de santé et des services sociaux, de l'éducation, des garderies et des transports collectifs, elle propose des solutions tout à fait viables: faire la lutte à l'évasion et à l'évitement fiscaux; ajouter au moins un palier d'imposition pour les revenus les plus élevés; réduire, voire abolir, certaines exemptions fiscales qui ne profitent qu'aux riches; introduire une TVQ progressive en fonction de la nature des biens achetés; lutter contre la corruption dans l'attribution des contrats gouvernementaux.



Grande manifestation le 1^{er} avril à Montréal.
Photo: Coalition opposée à la tarification et à la privatisation des services publics



La Coalition a aussi opté pour un plan d'action aux multiples dimensions (campagnes de fax, actions d'éclat, manifestations, etc.) et sa première sortie officielle est tombée à point: le 1^{er} avril 2010, elle regroupait à Montréal plus de 10000 manifestants venus dénoncer les mesures régressives imposées par le budget Bachand.

Il reste que rien n'est joué! Le gros des organisations syndicales regrou-

pées dans le Front commun rejoindra-t-il la Coalition, en se ralliant à sa plateforme comme au calendrier de ses activités? Et plus encore, l'ensemble de la société civile d'en bas sera-t-elle capable de faire cause commune et, loin des discours populistes de droite, de voir dans la lutte au budget et à ses politiques néolibérales un combat stratégiquement décisif à travers lequel se nouera la solidarité de tous et toutes? À l'heure où ces lignes sont écrites, rien

ne peut l'assurer. Mais on serait en droit de le souhaiter, tant il paraît évident que ce n'est qu'à travers l'unité la plus large qu'on pourra faire reculer le gouvernement et ainsi ouvrir de nouveaux possibles au Québec, des possibles dont nous avons tant besoin aujourd'hui! N'est-ce pas ce dont cette coalition pourrait être la promesse? Consulter: <www.nonauxhausse.org>. ●

Les 25 ans de L'R des centres de femmes

Le regroupement célèbre en juin son 25^e anniversaire sous le thème *Sur son R d'aller, toujours mobilisées!*

FANNY JOLICOEUR

L'R rassemble 102 centres de femmes du Québec qui, à travers la province, travaillent à l'amélioration de leurs conditions de vie selon une base d'unité politique commune. L'orientation féministe se caractérise par une approche globale des problèmes des femmes. Ces centres sont apparus au début des années 1980 en réponse à un fort désir exprimé dans les milieux féministes d'offrir aux femmes leurs propres lieux d'appartenance. Ils sont accessibles à toutes les femmes, sans égard à leur âge, leur revenu, leur origine ou leur orientation sexuelle. Ce sont d'abord des milieux de vie qui visent à briser l'isolement des femmes. Bien que chacun présente des particularités, tous les centres offrent des services, des activités éducatives et une vie associative, en

plus d'initier et de prendre part à des actions politiques. La force de mobilisation des centres réside dans les relations de proximité qu'ils établissent avec leurs membres au quotidien et dans la grande variété des enjeux qui les préoccupent: violence, santé, immigration, éducation, démocratie, etc. Leurs actions peuvent prendre différentes formes, mais le refus de la pauvreté est, de manière générale, à l'origine de toutes leurs revendications.

C'est en 1985 que les centres de femmes ont décidé de se doter d'une force commune en mettant sur pied l'R. Ce regroupement est divisé en 15 associations régionales représentées au sein d'un comité de coordination provincial. Il est également formé d'un comité exécutif, de divers groupes de travail et de quatre employées permanentes qui travaillent à la mise en œuvre des priorités votées lors des congrès annuels.



Le regroupement tente plus particulièrement d'assurer une cohésion entre des organismes aux réalités diverses. Afin de consolider les pratiques d'intervention des centres, l'R produit des outils d'éducation populaire et offre des formations portant notamment sur la pauvreté, la mobilisation, l'intervention féministe et le droit à l'avortement. La journée nationale des centres de femmes, soulignée annuellement en octobre, est également une occasion de rassembler les centres autour de revendications communes.

Les collaborations de l'R avec le mouvement communautaire sont nombreuses. Le regroupement a d'ailleurs participé à la récente Coalition opposée à la tarification et à la privatisation des services publics. Ces alliances sont également des occasions d'assurer une plus grande visibilité aux centres, comme ce fut particulièrement le cas lors de la Marche mondiale des femmes de l'an 2000.

Au cours des 25 dernières années, l'R a œuvré sur plusieurs fronts, notamment celui du financement, en menant

L'auteure est
coordonnatrice
à l'Écho des femmes
de la Petite Patrie

une vaste campagne auprès du gouvernement provincial afin que tous les centres reçoivent un financement de base de la part du Programme de soutien aux organismes communautaires (PSOC). L'obtention de ce financement a ouvert la porte à de meilleures conditions de travail dans les centres et a, par le fait même, consolidé leur action. Ces gains demeurent cependant fragiles. En effet, la reconnaissance de l'autonomie et du financement des groupes populaires subit actuellement de grands bouleversements. Les centres de femmes doivent demeurer vigilants face aux nouveaux partenariats développés par le gouvernement Charest avec des fondations philanthropiques comme la Fondation Chagnon. Celle-ci participe désormais à la définition des priorités du gouvernement en matière de lutte à la pauvreté, lesquelles ne sont pas toujours compatibles avec la mission et les valeurs des organismes communautaires.

L'auteur est militant des droits humains

Plusieurs défis attendent l'R des centres de femmes au cours des prochaines années. Il devra notamment favoriser l'arrimage entre les préoccupations rurales et urbaines, la transmission des compétences à une nouvelle génération de travailleuses et l'intégration d'une base politique commune parmi ses membres. Les stratégies de visibilité du regroupement font également l'objet de réflexions; les employées de l'R profitent présentement de son 25^e anniversaire pour effectuer une tournée régionale de consultation des centres afin de connaître les priorités d'action qui devraient être soumises lors de son congrès annuel, en juin, à Chicoutimi.

En tant que véhicule important de la mobilisation du mouvement féministe, l'R doit avant tout miser sur son pouvoir politique collectif pour réaffirmer l'importance de garantir aux femmes de meilleures conditions de vie. ●

Bannir l'amiante

Le Québec a exporté, en 2008, quelque 175 000 tonnes de fibres chrysotiles hautement cancérigènes. Mais l'opposition à ce commerce immoral va croissante.



ANDRÉ PARADIS

En septembre 2009, la publication dans les journaux d'une lettre ouverte intitulée «Cessons les mensonges!», signée par 15 experts en santé publique, est venue briser le tabou que constitue encore au Québec la critique de l'industrie de l'amiante. Elle rappelait que 11 rapports de recherche de l'Institut national de la santé publique du Québec établissent que l'amiante chrysotile cause l'amiantose et des cancers mortels. Son utilisation sécuritaire, telle que prônée par le gouvernement du Québec depuis 2002, est donc une vue de l'esprit.

En décembre 2009, ces mêmes experts avaient signé, avec les représentants de plusieurs organisations médicales, environnementales et syndicales canadiennes, une lettre adressée à la ministre fédérale de la Santé, Léona Aglukkak. Ils lui demandaient notam-

ment de soutenir l'interdiction de l'extraction, de l'usage et de l'exportation de l'amiante et de réviser la réglementation pour établir qu'il n'existe aucune utilisation sécuritaire de celle-ci.

En janvier 2010, ce sont 100 scientifiques de 28 pays qui ont écrit une lettre au premier ministre Jean Charest, à la veille de sa mission commerciale en Inde, où le Québec exporte du chrysotile. Ils lui demandaient de reconnaître la dangerosité de toute forme d'amiante et de respecter le jugement réfléchi de l'Organisation mondiale de la santé estimant que l'utilisation sécuritaire de n'importe quelle forme d'amiante n'a pu être établie nulle part au monde.

Pendant la visite de Jean Charest en Inde, la position des gouvernements québécois et canadien concernant le chrysotile a été vivement critiquée par des syndicalistes locaux. Selon eux, considérer que le chrysotile n'est pas



dangereux si on en fait une utilisation sécuritaire et qu'il revient à chaque pays d'élaborer et d'appliquer la réglementation nécessaire est irresponsable. En Inde, près de 94 % de la population travaille dans le secteur informel de l'économie, qui n'est encadré d'aucune façon par l'État. C'est le cas aussi de nombreux autres pays en développement vers lesquels on exporte l'amiante.

Au même moment, Québec solidaire, avec l'appui du Parti québécois, a réclamé qu'une commission de l'Assemblée nationale se penche sur les conditions d'exploitation, de transformation et d'exportation de l'amiante chrysotile pour assurer la protection des travailleurs québécois et étrangers. Mais les députés libéraux s'y sont opposés, empêchant le dépôt de la motion. Au Parlement canadien, un député néo-démocrate a aussi introduit, récemment, un projet de loi privé visant à interdire progressivement l'exploitation et l'exportation de l'amiante.

C'est ce même objectif que poursuit la coalition Bannir l'amiante au Canada, qui regroupe des organisations syndicales et environnementales, des experts en santé publique ainsi que l'Association des victimes de l'amiante du Québec. Cette coalition, créée en 2003, est liée à l'International Ban Asbestos Secretariat, un vaste réseau d'échange d'information.

L'organisation qui travaille le plus activement en faveur de l'interdiction de l'amiante au Canada est toutefois l'Institut Rideau, basé à Ottawa, qui mène une campagne très soutenue dont on peut suivre l'évolution sur le site <www.rightoncanada.ca>.

Face aux critiques de plus en plus articulées envers le lobby de l'industrie de l'amiante, l'Institut du chrysotile a pris l'initiative de former, en mars dernier, le Regroupement pour l'usage sécuritaire, responsable et contrôlé de la fibre chrysotile, dont font partie diverses associations patronales, des syndicats, les villes de Thetford Mines et

d'Asbestos ainsi que l'Association minière du Québec. On peut donc s'attendre à ce que «la bataille de l'amiante» se poursuive avec encore plus d'intensité.

Pendant ce temps, les cancers mortels liés à l'amiante sont en forte croissance dans les pays en développement depuis 1996. En 2006, une étude mexicaine a dénombré 180 cas, alors qu'il y en avait en moyenne 40 par année au Mexique, entre 1979 et 1996. C'est le chrysotile provenant du Canada qui est surtout utilisé au Mexique.

Il est particulièrement désolant de voir des syndicats faire abstraction de cette réalité désastreuse et refuser d'en-

visager la fin d'une industrie pourtant en déclin. Alors que l'industrie de l'amiante a déjà représenté plus du tiers de l'emploi dans la région de Thetford Mines, elle ne fait vivre actuellement que 7 % des travailleurs. Et il ne reste plus que deux mines – dont l'une est en faillite.

Des investissements supplémentaires dans le développement régional seraient en mesure de compenser la fermeture des mines tout en soutenant les efforts de diversification de l'économie dans la région, une démarche entreprise avec succès depuis plusieurs années. ●

Des chrétiens palestiniens contre l'occupation

En décembre dernier, un appel urgent a été lancé pour mettre fin à l'occupation israélienne.

GREGORY BAUM

Réuni à Bethléem le 14 décembre 2009, un groupe de leaders religieux d'origine palestinienne, représentant les principales confessions chrétiennes, a dénoncé l'occupation de la Palestine par Israël. Parmi les participants se trouvaient l'ancien patriarche latin de Jérusalem, Michel Sabbah, l'évêque de l'Église évangélique luthérienne de Jordanie et de terre sainte, Munib Younan, et l'archevêque orthodoxe de Sébaste, Théodose Hanna Atallah.

Intitulé «Un moment de vérité: une parole de foi, d'espérance et d'amour venant du cœur de la souffrance pales-

tinienne», l'appel fait écho à une démarche similaire faite par les Églises sud-africaines de différentes confessions chrétiennes, au milieu des années 1980, au moment où la répression du régime d'apartheid était à son paroxysme. Cet appel, en galvanisant les Églises et l'opinion publique, avait contribué à la chute de l'apartheid.

Dans le tumulte du temps présent, les auteurs du document interpellent les responsables politiques des sociétés palestinienne et israélienne, la communauté internationale et leurs «frères et sœurs» des Églises du monde sur l'urgence d'une paix accompagnée de justice. Exprimant leur douleur, ils dénoncent les déclarations creuses sur

L'auteur
est théologien



la paix dans la région. Ils attirent l'attention du monde sur de nombreux scandales: le mur de séparation érigé sur le territoire palestinien, le blocus de Gaza, les ravages causés sur leurs terres par les colonies israéliennes, l'humiliation constante aux postes de contrôle, les restrictions en matière de liberté religieuse, le contrôle des accès aux lieux saints, le sort des réfugiés attendant leur droit au retour et celui des prisonniers croupissant dans les prisons israéliennes, le mépris manifeste d'Israël pour le droit international ainsi que la paralysie de la communauté internationale face à cette tragédie.

L'argument de légitime défense avancé par Israël pour justifier sa présence militaire en Palestine n'est pas recevable selon eux, car s'il n'y avait pas d'occupation, «il n'y aurait pas de résistance; il n'y aurait pas non plus ni peur ni insécurité».

Les auteurs croient que leur terre «a une vocation universelle» affirmant, à

l'encontre d'une thèse défendue par certains Israéliens, que «la promesse de la terre ne fut jamais un titre d'appropriation politique». Pour le peuple palestinien, le lien avec sa terre n'est pas une idéologie ni une thèse théologique, mais «une question existentielle». Les auteurs rejettent toute utilisation de la Bible pour légitimer des positions politiques qui se fondent sur l'injustice. Selon eux, l'occupation des terres palestiniennes est un péché contre Dieu et l'humanité.

Malgré le malheur du temps présent, les auteurs de cet appel s'accrochent fermement à des initiatives telles que les centres locaux de théologie et les nombreux dialogues interreligieux. Ces signes apportent de l'espoir à la résistance à l'occupation. La résistance non violente, incluant la désobéissance civile, est autant un droit qu'un devoir à leurs yeux, car elle a la capacité de hâter le moment de la réconciliation.

C'est ainsi que le document soutient la campagne de boycott économique et commercial des produits de l'occupa-

tion. L'objectif «n'est pas de se venger de qui que ce soit, mais de mettre fin au mal qui existe, pour en libérer l'opprimeur et l'opprimé», est-il écrit. «Avec cet esprit et cette action, nous finirons par arriver à la solution tant attendue, comme cela s'est réalisé en Afrique du Sud et pour d'autres mouvements de libération dans le monde.»

Les auteurs concluent avec émotion: «En l'absence de tout espoir, nous faisons entendre aujourd'hui notre cri d'espoir. Nous croyons en un Dieu bon et juste. Nous croyons que sa bonté finira par triompher sur le mal de la haine et de la mort qui règnent encore sur notre terre. Et nous finirons par entrevoir une "terre nouvelle" et un "homme nouveau", capable de s'élever par son esprit jusqu'à l'amour de tous ses frères et sœurs qui habitent cette terre.»

Consulter le texte au <www.culture-et-foi.com/nouvelles/articles/appel_chretiens_palestiniens.htm>. ●

Soirée-bénéfice du Centre justice et foi en hommage à Guy Paiement, s.j.

Poursuivant notre jeune tradition de «soirées-bénéfice», Guy Paiement avait accepté d'être notre conférencier invité cette année. Son décès, qui nous attriste, ne change en rien l'attachement qu'il avait pour le Centre justice et foi. C'est pourquoi, dans le cadre de notre **campagne de financement 2010**, nous vous invitons à une réflexion sur certains des enjeux majeurs qui ont marqué les 30 ans de collaboration de Guy à la revue *Relations* et au Centre justice et foi. Nous prendrons la mesure de l'héritage qu'il nous laisse et des chantiers à poursuivre ensemble, en pensant à lui.




CENTRE
JUSTICE et foi

Au cœur des débats de société

Date: 7 juin 2010 à 17 h 30 (un goûter sera servi)

Lieu: Maison Bellarmin

25, rue Jarry Ouest, Montréal (coin St-Laurent)

Prix d'entrée: 75 \$, pour se rappeler les 75 ans de Guy Paiement.

Pour plus d'informations, consulter <www.cjf.qc.ca>

Confirmez votre présence avant le 1^{er} juin 2010 à

Christiane Le Guen, <cleguen@cjf.qc.ca> ou

514-387-2541, poste 234

Le Centre Pro



JOSÉ ROSARIO MARROQUÍN, S.J.

Le Centre de droits humains Miguel Agustín Pro Juárez, mieux connu sous le nom de Centre Pro, fut créé en 1987 au Mexique. La décision de fonder ce centre fut prise par des jésuites alors que la répression s'abattait sur divers collectifs et mouvements sociaux qui exigeaient de l'État mexicain une réponse satisfaisante aux demandes sociales, politiques et économiques. Actuellement, une vingtaine de personnes y travaillent, dont deux jésuites. Il a pour objectif de défendre et de promouvoir les droits humains au moyen d'activités éducatives, d'enquêter sur les violations de droits humains commises dans le pays ainsi que d'établir des alliances avec des organisations nationales et internationales de défense de droits humains. Le centre porte le nom d'un célèbre jésuite mexicain, le père Miguel Pro, arrêté injustement pour sabotage et terrorisme et fusillé dans un poste de police de Mexico, en 1927.

Le Centre Pro a été présent à des moments déterminants de l'avancement des droits humains au Mexique. Il a pris la défense de présumés zapatistes arrêtés arbitrairement, a obtenu la libération d'opposants à la déforestation de la sierra des États de Guerrero et de Chihuahua, et a accompagné les mouvements sociaux de San Salvador Atenco et de Oaxaca, réprimés violemment par les forces policières.

Plus récemment, le Centre a assumé la défense de Jacinta Francisco Marcial, une Autochtone otomi condamnée à 21 ans d'emprisonnement, en 2006, après avoir été faussement accusée d'avoir séquestré six policiers fédéraux. Grâce aux actions juridiques visant la révision de son dossier et à une opinion publique qui lui était fortement favorable, elle a finalement obtenu sa libération, en septembre dernier, après trois ans d'emprisonnement. Ce cas a montré les graves déficiences de la justice mexicaine,

En assumant la défense des victimes en cas de violations de droits humains au Mexique, le Centre Pro prétend rendre visibles des aspects défailants de la vie publique afin d'y remédier et de garantir la dignité de toute personne.

systématiquement défavorable aux personnes traditionnellement exclues : les pauvres, les femmes et les Autochtones.

Le Centre Pro a aussi porté son attention sur les militaires agissant dans le domaine de la sécurité publique, spécialement ceux engagés dans la lutte contre le trafic de la drogue. La participation de l'armée à ces tâches a été questionnée par divers secteurs sociaux, car elle affaiblit les instances civiles de la sécurité publique. De plus, elle n'est pas efficace pour contenir l'augmentation de la criminalité et de la violence, et met constamment la population en danger de souffrir des abus de l'armée.

Dans ce contexte, le Centre Pro a remis en question, avec d'autres organisations, le fait que des militaires

accusés d'avoir violé des droits de la personne soient l'objet d'une enquête et jugés par leurs pairs. En accord avec les plus hautes normes en matière de droits humains, de tels délits devraient être jugés devant un tribunal civil.

Un cas exemplaire témoigne de ce qui peut arriver lorsque les militaires enquêtent sur eux-mêmes : celui de Daniel Téllez, jeune cycliste frappé par un camion militaire roulant à grande vitesse, au-delà de la limite permise. L'enquête concernant l'accident est passée très vite sous compétence militaire. Le jeune, devenu hémiparétique, a été accusé d'avoir été responsable de l'accident. Ni lui ni sa famille n'ont reçu de réponse à la demande d'indemnisation pour les dommages subis. Le manque de recours des civils devant les tribunaux militaires est ici flagrant.

En assumant la défense des victimes en cas de violations de droits humains, le Centre Pro prétend rendre visibles des aspects défailants de la vie publique afin d'y remédier et de garantir la dignité de toute personne. Il incombe aux autorités gouvernementales de réaliser les changements requis dans les processus institutionnels.

Les droits humains sont pour tous, sans distinction aucune. Néanmoins, comme les personnes qui souffrent de pauvreté sont bien souvent des exclus et des sans-voix, le Centre privilégie la défense de ces groupes vulnérables du pays. Seule la garantie des droits des personnes qui font l'expérience de la pauvreté et de l'inégalité permet d'aspirer à vivre dans une société digne et démocratique. ●

L'auteur est coordinateur du secteur des communications et de l'analyse au Centre Pro



ÉTAT DES LIEUX

Dieu, dit l'écrivain israélien Aharon Appelfeld, habite à la campagne. En ville, l'homme est partout face à lui-même et à ce qu'il a construit. En ville, l'homme peut se croire au centre du monde. Il n'y a pas de *donné*. Or, c'est dans la nature que ce qui est donné se manifeste avec le plus d'éclat, et que l'action de grâce devient un besoin de l'âme.

Je me faisais ces réflexions en rentrant d'une semaine à ma cabane dans le bois, une sorte de tente en dur, sans électricité ni eau courante, où je me réfugie de temps en temps dans un silence que rien ne trouble. Comme toujours, le retour en ville est pénible, mais cette fois, peut-être parce que la lumière de mars est impitoyable, je suis frappé par la laideur extraordinaire de l'occupation du territoire au Québec.

La route 117 et l'autoroute 15 traversent une sorte de musée des horreurs de l'aménagement. Sur près de 300 kilomètres, de la sortie du Parc de La Vérendrye jusqu'à l'autoroute métropolitaine de Montréal, tout ce qui n'est pas la nature est uniformément laid. Il y a la laideur brute des cimetières de voitures ou des installations industrielles, la laideur kitsch des Rois de la Patate, des motels sur le déclin ou des bars de danseuses, la laideur prétentieuse des stations de ski, de leurs condos et de leurs commerces, la laideur chaotique des villages où les maisons patrimoniales défigurées par les rénovations voisinent avec des bâtiments sans grâce qui semblent être tombés là par hasard. Puis, on arrive à l'interminable banlieue de Montréal, à ses centres commerciaux et à ses autoroutes tentaculaires. Le territoire est quadrillé, massacré, dévasté.

J'ai parfois entendu dire qu'au Québec, cette laideur est une consé-

quence de notre pauvreté. On en donne pour preuve les villages loyalistes prospères de l'Estrie, où se manifeste une certaine harmonie de la nature et de l'architecture. Cette explication est une absurdité, d'abord parce que le Québec n'est plus une société pauvre, et ensuite parce que la pauvreté n'engendre pas forcément la laideur. La peintre montréalaise Jori Smith, qui a vécu dans le comté de Charlevoix pendant les années trente, s'émerveillait de la beauté austère des intérieurs paysans. Elle écrit : « Je me souviens bien du plaisir que j'ai ressenti quand je suis entrée pour la première fois dans un de ces intérieurs. Que ces gens simples et sans instruction puissent avoir un goût aussi parfait dans leurs objets décoratifs fut une révélation pour moi, d'autant plus que leurs ressources matérielles étaient extrêmement limitées! »

Il en allait de même pour le bâti et l'aménagement du territoire. Dans le centre de quelques villages qui ont échappé au massacre, comme Saint-Vallier-de-Bellechasse ou Kamouraska, on peut encore voir une harmonie apaisante de l'architecture et de l'environnement.

Jori Smith, qui a continué de visiter Charlevoix jusqu'aux années 1970, a été témoin des changements profonds qui ont bouleversé la campagne québécoise. Elle écrit : « Avec la prospérité, [...] en moins d'une décennie, plusieurs de ces traditions culturelles, dans leur beauté et leur simplicité, ont péri sous les assauts de la radio, de la télévision et de l'automobile, et furent remplacées par un goût pour tout ce qu'il y a de pire dans l'esthétique contemporaine. » Dans les régions rurales, beaucoup de gens âgés ont vécu ce passage comme une libération : en sortant de la pauvreté, leur premier mouvement a été de se défaire de leurs « vieilleseries » pour accéder au confort et à la moder-

nit. Cela se comprend, mais force est de constater que dans cette rupture quelque chose d'essentiel s'est perdu.

Le romancier américain Don de Lillo a écrit quelque part : « Capitalism burns off nuance in a culture » (Le capitalisme consume [détruit] les nuances dans une culture). Et, effectivement, les nuances, les subtilités des rapports entre les habitants d'un lieu et leur environnement se sont perdues : il ne reste souvent qu'un rapport purement utilitaire à l'espace et une esthétique du déracinement, de la coupure, où la culture du passé disparaît du paysage et du bâti. Les banlieues nouvelles, où des maisons démesurées déploient leurs façades de fausse pierre, leurs colonnades arrogantes et leurs « toits cathédrale » sur des rues identiques, sont tout autant une manifestation de notre aliénation que de notre prospérité.

Et pourtant nous savons ce que sont une architecture et un paysage humains. Chaque année, des multitudes de touristes envahissent des endroits qui ont préservé un équilibre entre la nature, la culture et l'histoire, au point où ces lieux, trop souvent devenus représentation marchande d'eux-mêmes ou de ce qu'ils ont été, perdent leur réalité et leur vérité. Il n'en demeure pas moins que, sur ces places de la vieille Europe ou dans ces villages québécois qui ont préservé leur âme, nous sentons une harmonie profonde et nous savons que notre humanité peut s'inscrire dans un paysage sans le nier et sans se nier elle-même. Cela devrait susciter en nous le sentiment d'une nécessaire continuité, fait de respect pour ce qui nous a été transmis et d'un sens du devoir à l'égard de ceux qui nous suivront. ●

1. Jori Smith, *Charlevoix County, 1930*, Montréal, Penumbra Press, 1998, p. 18 (ma traduction).

Des voies pour réinventer l'économie

CATHERINE CARON

En temps de crise, il fait bon jauger notre présent à la lumière du passé et d'un chef-d'œuvre de la littérature mondiale comme *Les raisins de la colère* de John Steinbeck. Crise des années 1930 aux États-Unis: les propriétaires terriens chassent les fermiers de leur terre qui doit désormais produire plus de bénéfices, sous les assauts du tracteur. La banque l'exige. «Oui, mais la banque n'est faite que d'hommes», disent les fermiers. «Non, c'est là que vous faites erreur...», répondent les représentants des propriétaires. Complètement. La banque ce n'est pas la même chose que les hommes. Il se trouve que chaque homme dans une banque hait ce que la banque fait, et cependant la banque le fait. La banque est plus que les



Pol Turgeon, *Verseau*, technique mixte

hommes, je vous le dis. C'est le monstre. C'est les hommes qui l'ont créé, mais ils sont incapables de le diriger.»

Tout comme les fermiers, nous ne sommes pas dupes devant «l'ogre de la finance» (voir notre numéro de juin 2009). Nous savons qu'il n'y a rien d'autre que des êtres humains au cœur des systèmes économiques et politiques dominants dans le monde. C'est précisément pour

les moyens qui permettent la production de sociétés alternatives, de modes de vie, de coopération et d'activités soustraits aux dispositifs du capital et de l'État. D'élargir au maximum, en d'autres termes, les voies ouvertes à la "sortie du capitalisme", comprise au sens d'un exode biblique qui invente ses "terres promises" chemin faisant.»

ANDRÉ GORZ, MISÈRES DU PRÉSENT, RICHESSE DU POSSIBLE, 1997

cette raison qu'il y aura toujours de l'espoir et des luttes sociales. Et que le «*there is no alternative*» de Margaret Thatcher, selon lequel il n'y a pas d'autre choix que le capitalisme globalisé – et qui résonne encore dans les décisions d'un gouvernement comme celui de Jean Charest – est à rejeter. *Relations* a maintes fois montré les multiples voies que les êtres humains expérimentent pour résister à ce système mortifère qui conduit l'humanité dans une impasse, et créer cette précieuse alliance – avec la nature et avec les autres – qui est l'essence même de la vie et du politique.

Résister et créer ne font qu'un dans l'action devant nous conduire à stopper la logique marchande qui gangrène toutes les sphères de la vie à notre époque. Dans «*L'ogre de la finance*» (n° 733, juin 2009), Dominique Plihon présentait quelques-unes des voies pour sortir nos sociétés de l'emprise de la finance et réinventer l'économie sur le socle des droits humains, d'un nouveau partage des richesses, de la reconnaissance des biens communs mondiaux et d'une démocratie réelle, sur le plan local jusqu'à l'international. Il le faisait dans une perspective selon laquelle mettre fin aux paradis fiscaux ou aux systèmes de retraites par capitalisation ne sont guère des utopies – un débat qu'il reste à faire au Québec, nous précise Louis Gill dans le présent dossier.

Nous poursuivons aujourd'hui dans le sillon de cette réflexion. Si nous avons souhaité laisser le champ ouvert, sans approche doctrinaire, il est clair que plusieurs des analyses que nous accueillons dans ce dossier s'inscrivent dans les courants de l'écologie politique, de l'écossocialisme ou de la décroissance. En écho à «*La Terre aux abois*» (n° 721, décembre 2007), les textes de Gilbert Rist et Geneviève Azam rappellent que les sociétés humaines ne peuvent tout simplement pas vivre indépendamment des écosystèmes

dont elles dépendent. Elles doivent impérativement sortir de l'état de déni et d'oubli de cette réalité implacable. Parmi les pistes qu'ils proposent: sortir des faux présupposés d'une prétendue science économique, choisir l'autolimitation plutôt que la croissance, se réapproprier politiquement nos territoires et y enraciner l'activité économique et sociale plutôt que de se mouler au comportement apatride des transnationales et du capital. Notre rapport au temps et aux nouvelles techniques qui contribuent à son accélération (voir le texte de Michel Lalonde) se trouve aussi au cœur d'enjeux fondamentaux pour faire émerger, plus qu'une nouvelle «économie», le changement de civilisation nécessaire.

Loin de l'exhaustivité, de la solution-miracle ou du panorama d'alternatives – même si nous nous attardons bien sûr à quelques-unes, dont le coopérativisme, avec Jacques B. Gélinas – ce dossier esquisse plutôt une vision d'un post-capitalisme en germe, qui ne pourra exister que si nous nommons ce qu'il doit être. À la jonction de plusieurs expériences et héritages, celui-ci «doit avoir comme fondement, nous dit Éric Pineault, une "écologie morale" qui puise ses principes non seulement dans les valeurs socialistes mais aussi dans les expériences écologiques et de résistance au capitalisme corporatif, en rupture radicale avec sa logique d'accumulation». Une telle conception est à l'œuvre dans la mouvance altermondialiste et dans des pays comme la Bolivie, l'Équateur et le Venezuela qui nous montrent, dans des situations bien plus extrêmes que la nôtre et sans doute à cause de celles-ci, qu'il est possible de changer les rapports de force nécessaires à la transformation sociale que nous souhaitons.

Certes, la route s'annonce longue... Et le temps, cette fois, nous est compté. Steinbeck serait sans doute sidéré de voir ce qu'est devenu le «monstre» qui broie toujours des vies et ce que la nature a de plus sacré. La fin des *Raisins de la colère* donne certainement une illustration percutante de ce qui doit sans cesse nous guider: la solidarité humaine. ●

Sortir de l'impasse économique



La « science » économique, qui prône une croissance illimitée sans égard aux conséquences que cela entraîne pour l'humanité, structure notre imaginaire collectif et détermine la plupart des orientations politiques. S'émanciper de cette vision implique de changer notre manière de vivre et de voir le monde.

GILBERT RIST

La récente crise financière a été, dit-on, bien gérée (à coup de milliards de dollars), puisque l'on a tiré les leçons de 1929, que l'on a évité de laisser les marchés jouer leur rôle régulateur, que l'on a recapitalisé les banques aux bilans calamiteux et que l'on s'est abstenu de mesures protectionnistes. Dans la foulée, on a assisté à un timide retour en grâce de l'économiste John Maynard Keynes qui était vilipendé depuis les années 1980 par le courant néolibéral. Donc, désormais, « tout va bien » : la Bourse a retrouvé des couleurs (et les *traders* leurs bonis) et le chômage, bien qu'important, a été contenu dans des limites acceptables (sauf pour ceux qui en souffrent).

Faut-il pour autant s'en réjouir et célébrer la clairvoyance des économistes et des politiques à la manœuvre?

Le processus économique, tout entier tourné vers la croissance, implique à la fois des prélèvements sur les ressources non renouvelables et des rejets sous forme de pollutions diverses. Or, ces phénomènes échappent très largement à la « science » économique.

Je ne le pense pas. Pour plusieurs raisons. Tout d'abord, cette « crise », péniblement surmontée, en cache beaucoup d'autres auxquelles il sera plus difficile de faire face : crise climatique, crise énergétique et crise alimentaire, pour ne mentionner que les principales. S'il est relativement aisé de créer de la monnaie pour pallier l'état de cessation de paiement des banques, il sera infiniment moins facile de limiter le réchauffement climatique, de se passer du pétrole bon marché et de répartir équitablement les ressources alimentaires. Dans ces domaines, on ne saurait se contenter d'un simple retour à la normale ; c'est une nouvelle forme de société qu'il s'agit d'inventer.

LES LIMITES DE LA « SCIENCE » ÉCONOMIQUE

Ce qui est en cause, c'est le modèle de développement qui prévaut depuis deux siècles. Même si on peine à l'étendre à l'ensemble du monde et qu'on déplore ses échecs répétés, il faut bien admettre qu'il repose sur un principe simple : la transformation en énergie des ressources naturelles fossiles. Certes, il faut y ajouter de la technologie et des capitaux, mais l'essentiel du processus dépend finalement de l'approvisionnement énergétique. C'est le charbon, puis le pétrole qui sont au fondement de la révolution industrielle et de l'incroyable enrichissement matériel des pays qui ont pu se les approprier. Cette grande braderie du patrimoine commun de l'humanité fut organisée sous l'autorité des marchés, ce qui a entraîné, progressivement, les inégalités que nous connaissons aujourd'hui entre les différentes régions du monde et à l'intérieur de celles-ci.

Ce système a désormais atteint sa limite et l'économie de marché est impuissante à résoudre les problèmes qui se posent et qu'elle a été incapable d'anticiper. Une des raisons de cet échec tient aux conditions dans lesquelles l'économie s'est constituée en « science ». La fin du XVIII^e siècle (Adam Smith) et le début du XIX^e (Ricardo) étaient dominés par une vision mécaniste ou newtonienne de la science qui ignorait l'irréversibilité

du temps. Autrement dit, dans cette perspective, on peut toujours imaginer qu'un objet qui passe du point A au point B puisse revenir au point A sans qu'aucune modification du système n'apparaisse. De même, une économie nationale était généralement représentée comme un circuit à l'intérieur duquel les producteurs échangeaient avec les consommateurs, sans que ces transactions n'influencent le milieu dans lequel elles se produisent.

Que l'économie naissante ait puisé dans la physique de son temps un certain nombre de concepts – l'équilibre (du

Pol Turgeon,
Le globe, technique
mixte

L'auteur est professeur
émérite à l'Institut
universitaire de hautes
études internationales
et du développement
de Genève

marché), les flux (de capitaux ou de marchandises), la masse (monétaire), l'élasticité (de l'offre et de la demande), l'atomicité (des acteurs), les forces (du marché), etc. – afin de faire accepter sa démarche comme « scientifique » est évidemment compréhensible. Mais la physique a évolué et la découverte de la thermodynamique, au milieu du XIX^e siècle, a considérablement ébranlé les anciennes certitudes newtoniennes sans que les économistes n'y prennent garde. En effet, si, dans un système clos, la quantité d'énergie reste constante, l'énergie utile (disponible) se dégrade nécessairement et se transforme en « entropie », autrement dit en désordre (donc inutilisable). C'est cette seconde loi de la thermodynamique – qui implique l'irréversibilité du temps – que les économistes ont ignorée tout en prétendant construire une véritable science. Or, le processus économique, tout entier tourné vers la croissance, implique à la fois des prélèvements sur les ressources non renouvelables et des rejets sous forme de pollutions diverses. Ces phénomènes échappent très largement à la « science »

Pour repenser l'économie, il convient de voir le monde autrement, en cessant de considérer le marché comme le seul moyen d'arbitrer les échanges car la réciprocité et la redistribution dominent encore dans la plupart des sociétés.

économique. Bien entendu, les matières premières extraites de la nature ont un coût – et un prix – et l'on s'est avisé récemment de taxer la production de déchets (en instaurant notamment des droits de polluer). Mais ces mesures ne constituent que de simples palliatifs puisque c'est le marché qui en fixe le prix, sans tenir compte de leur origine, ni de leur destination finale.

De plus, il convient de distinguer les fonds et les stocks, c'est-à-dire, par exemple, un champ cultivé d'un champ pétrolier. Tous

deux sont susceptibles de produire un revenu, mais selon un rythme différent. Un fonds doit être entretenu et produira, annuellement, une quantité déterminée et plus ou moins constante de riz, de maïs ou de blé (à partir d'une technique agricole donnée). En revanche, un stock peut être exploité soit rapidement, soit parcimonieusement selon que son propriétaire cherchera à en tirer un revenu élevé ou modeste. La différence entre ces deux biens saute aux yeux : le premier est renouvelable, le second s'épuise inexorablement. Or, dans les deux cas, c'est le marché qui fixe le prix des ressources produites (les céréales ou le pétrole) en confondant leur différence de nature. La monnaie est donc bien un « équivalent général » ; le marchand n'est pas intéressé par la provenance de l'argent qu'il reçoit en échange de ce qu'il vend : qu'il soit le fruit d'un salaire ou qu'il résulte de la vente de bijoux de famille lui importe peu. Mais, dans le second cas, l'acheteur risque d'être rapidement insolvable. La course à la croissance relève d'un phénomène semblable : largement fondée sur l'exploitation et la dilapidation du patrimoine commun, elle cessera nécessairement lorsque celui-ci sera épuisé.

UNE ÉCONOMIE SUR DE NOUVELLES BASES

Mais, demandera-t-on, pourquoi la croissance économique est-elle si nécessaire ? Pour une raison simple – qui ne

relève que d'un présupposé théorique – à savoir que les économistes néoclassiques, au contraire des classiques, ont placé la rareté au fondement de leur démarche. En effet, à leurs yeux, seuls les biens rares sont des biens économiques puisqu'ils sont susceptibles d'avoir un prix. Cette décision entraînait une double conséquence. Tout d'abord, elle conduisait la « science » économique à mener la lutte contre la rareté afin de conduire la société vers l'abondance, d'où l'objectif permanent de la croissance. D'autre part, celle-ci était conçue comme l'antidote à la violence sociale qui devrait trouver son terme lorsque tous auront satisfait leurs besoins et cesseront de se battre entre eux pour y parvenir. Or, d'une part, l'existence de cette rareté originaire est largement démentie par des études anthropologiques qui démontrent que les sociétés primitives sont aussi des sociétés d'abondance où la rareté n'existe pas. D'autre part, la recherche de l'abondance pour assurer la paix sociale est constamment contredite par le principe de la concurrence nécessaire pour stimuler la croissance.

On pourrait continuer d'égrener ainsi les multiples critiques que l'on peut adresser à la « science » économique qui, pourtant, domine notre imaginaire collectif et détermine la plupart des décisions politiques. Ce sont ses présupposés qui sont en cause – et que l'on n'interroge jamais – ainsi que son aspect normatif, ce qu'il convient de faire. Le temps est venu de dénoncer le fait que cette science économique ne s'attache qu'aux flux de marchandises et de capitaux – qu'elle s'emploie à multiplier – sans tenir compte de leur origine ni de leur destination finale, qu'elle repose sur une vision obsolète de la science, qu'elle ne s'intéresse qu'aux échanges marchands alors que ceux-ci ne forment qu'une toute petite partie de ce qui est effectivement échangé et qu'elle ne trouve son salut que dans une relance de la croissance, sans égard pour les conséquences que cela entraînera pour l'ensemble de l'humanité.

Il faut se méfier des économistes dont la courte vue confine à l'aveuglement. Complices de ceux que leur représentation du monde arrangeait, ils ont réussi à imposer leur manière de voir – et de vivre – qui conduit aujourd'hui à l'impasse. Pour repenser l'économie, il convient, d'abord, de voir le monde autrement. Il faut cesser de considérer le marché comme le seul moyen d'arbitrer les échanges (car la réciprocité et la redistribution dominent encore dans la plupart des sociétés), distinguer entre les biens que procure la nature (dont la générosité n'est pas infinie) et ceux qui proviennent du travail humain, tenir compte du fait qu'à toute production correspond une destruction. Il convient enfin de nous interroger sur ce que la croissance économique nous a apporté, mais aussi sur ce qu'elle nous a collectivement fait perdre : par-delà le confort du lave-vaisselle ou du téléphone portable, que sont devenues les relations de voisinage, la sécurité urbaine, l'odeur des tomates, la saveur des pommes ?

Plus ne signifie pas nécessairement mieux. Repenser l'économie signifie bien changer de vision du monde. ●

Vers un post-capitalisme

Sortir du capitalisme passe nécessairement par la réduction de l'emprise de l'économie et de sa logique marchande sur l'ensemble de la vie sociale.

ÉRIC PINEAULT

Le point de départ du discours de légitimation du capitalisme, comme de nombreux critiques nous le rappellent (voir en particulier les travaux de Serge Latouche), a toujours été de naturaliser le rapport économique au monde établi par le capitalisme, comme si celui-ci était inhérent à l'existence même de la société. Tout le travail idéologique de l'économie politique et de la science économique actuelle est de démontrer que l'organisation de la production, de l'échange et de la consommation sur la base du libre-marché et de la propriété privée demeure la forme la plus rationnelle et efficiente de cette dimension de notre existence sociale.

Penser et agir pour une alternative économique au capitalisme supposent donc de battre en brèche cette équivalence entre économie et capitalisme qui plane aujourd'hui comme une fatalité. Comme le soutient Karl Polanyi, l'activité économique est celle par laquelle une société pourvoit à ses besoins essentiels en produisant et distribuant des richesses. Le socialisme a traditionnellement défini l'économie en ce sens, à savoir en termes de rapport de subsistance entre la société et la nature. Les critiques socialistes du capitalisme voyaient en celui-ci un mode injuste d'organisation de la production et de l'échange dans la mesure où ce mode d'organisation était assujéti au libre-marché et à la propriété privée. Mais la plupart de ces critiques ne remettaient pas en question le productivisme économique, ni l'adhésion au paradigme de la croissance et de l'accumulation du capital. Le socialisme devait être un prolongement rationnel et juste du processus d'accumulation capitaliste, et rares furent ceux qui pensaient les choses autrement.

En effet, la réponse concrète du socialisme a pris la forme d'une politique de socialisation de l'accumulation, du marché et de la propriété privée. Dans sa variante sociale-démocrate, la socialisation renvoyait à l'encadrement et à la régulation publique des institutions économiques ainsi qu'à la création d'une sphère de production et d'échange hors du marché en étatisant partiellement l'économie. À la valeur d'échange fut ainsi superposée une valeur sociale et politique dans le mécanisme de formation des prix, que ce soit par une loi sur le salaire minimum, une politique de tarification de l'électricité résidentielle, ou des politiques de gestion de l'offre en agriculture et de régulation des prix

de certains produits de subsistance. Cette nouvelle valeur centrale était l'expression d'une «économie morale», formulée à partir de l'expérience de la classe ouvrière, dont les principes étaient la recherche de dignité, de justice et de bien-être dans son mode de consommation et dans son expérience des rapports de production.

DÉCONSTRUIRE ET CIRCONSCRIRE L'ÉCONOMIQUE

Le point de départ vers un post-capitalisme serait, d'un côté, de réduire l'emprise de l'économie et de la logique marchande sur le plus grand nombre de domaines de la vie sociale – ce qui caractérise le capitalisme – et, de l'autre, de permettre la réintégration des activités économiques dans le flux des activités du quotidien et de l'«ordinaire». La réaction progressiste à cette emprise a toujours été de poursuivre cette prise en charge formelle de la société par l'économie par d'autres moyens tels que la socialisation et l'étatisation de l'économie. Il faudrait plutôt développer une capacité de résister, voire d'inverser cette logique mar-

L'auteur est professeur
au Département de
sociologie de l'UQAM

Pol Turgeon,
Don Quichotte,
technique mixte



chande en soutenant des processus de valorisation *non économique* de l'activité sociale telles la réduction du temps de travail et de la consommation, la revalorisation de pratiques productives vernaculaires comme l'agriculture urbaine, la construction et la rénovation d'habitations et, plus généralement, la valorisation de l'ensemble des activités que nos aïeux associaient à « l'ordinaire ».

Sortir du capitalisme signifie également penser au-delà de la séparation et de la fixation des rôles sociaux des individus en producteurs et en consommateurs. Ce clivage, qui remonte à la formation d'une classe ouvrière contrainte de recourir au marché pour produire (travailler) et subsister (consommer) a marqué profondément, au XX^e siècle, la formation de la classe plus large de travailleurs – des salariés contraints à la surconsommation. Les initiatives personnelles et éthiques, comme la consommation responsable, ainsi que les systèmes qui déconstruisent la barrière marchande entre production et consommation, tels que l'agriculture soutenue par la communauté, sont des illustrations concrètes de ce qu'implique une politique plus radicale de socialisation de l'économie. Un véritable post-capitalisme doit sortir du réductionnisme économique.

Les clivages à défaire sont multiples, quelques-uns remontant au passé lointain de l'imaginaire socialiste et communiste tels que la séparation entre ville et campagne ainsi que celle, plus générale, entre nature et culture. Il s'agit ainsi de repenser la manière d'habiter le territoire urbain et



rural en lien avec la production, à l'encontre de la tendance à l'étalement périurbain. Il s'agit aussi d'entamer un retour à des pratiques économiques locales et, plus globalement, de dépasser le clivage entre *économie* et *écologie*, en reconnaissant que l'*oikos* (« maisonnée », en grec) inclut autant le vivant, la nature que la société. Encore une fois, des pratiques qui relèvent de cette logique existent de manière

Sus aux retraites par capitalisation

LOUIS GILL

La crise déclenchée en 2007-2008 est venue rappeler une fois de plus à quel point les régimes de retraite par capitalisation sont vulnérables aux fluctuations des cours boursiers et comment les épargnes de plusieurs années, voire de toute une vie de travail, peuvent être anéanties – sinon gravement dévalorisées. Non seulement ces régimes ont-ils subi de lourdes pertes financières au cours des deux dernières années, mais ils ont été gravement frappés par les faibles taux d'intérêt de la dernière décennie et acculés en grand nombre à d'irréparables déséquilibres financiers qui ont incité entreprises et gouvernements à en réduire les avantages.

Les régimes par capitalisation, plus précisément les régimes « à prestations déterminées »¹, sont pour la plupart entrés en déficit de capitalisation ou de solvabilité. Ils ont dès lors été soumis à d'intenses pressions patronales visant à les remplacer par des régimes « à cotisations déterminées », qui reportent l'ensemble du risque sur les salariés cotisants, forcés de gérer eux-mêmes les placements sur

lesquels reposeront des revenus de retraite dénués de toute garantie et de tout lien avec les cotisations annuelles, qui sont le résultat d'une négociation entre l'employeur et l'employé.

Il en découle une individualisation de la protection en vue de la retraite, déjà bien en place avec le régime des REÉR, et une transformation par le fait même des salariés et de la population en général en boursicoteurs. La préoccupation obsessionnelle à l'égard des marchés boursiers devient ainsi une dimension naturelle de la vie d'un nombre grandissant de personnes, qui consultent quotidiennement les cotes en bourse dans l'attente anxieuse de meilleurs rendements – inévitablement obtenus au détriment des travailleurs actifs – et qui alimentent ainsi la course spéculative ruinant périodiquement les épargnes.

Une question cruciale s'impose à la lumière de ces constats. Souhaite-t-on préserver ce système de retraites par capitalisation en dépit de ses graves tenants et aboutissants ? Ne serait-il pas plus opportun d'envisager un changement de cap en faveur d'un régime universel de retraites par répartition fondé sur la solidarité entre les générations ? En vertu d'un tel régime, les cotisations des travailleurs actifs financent directement les prestations des retraités sans passer par les marchés financiers. La *Pension de sécurité de la vieillesse* au Canada repose déjà sur un tel sys-

Pol Turgeon, *Sphinx*,
technique mixte

L'auteur est économiste et professeur retraité de l'UQAM

marginal dans plusieurs secteurs d'activité, par exemple, dans le monde anglo-saxon, sous la forme du mouvement de la « permaculture ».

Si le socialisme et le communisme modernes ont eu comme fondement politique l'« économie morale » de la classe ouvrière, le point de départ contemporain d'une politique pour un post-capitalisme doit avoir comme fondement une « écologie morale ». Celle-ci puise ses principes non seulement dans les valeurs socialistes, mais aussi dans les expériences écologiques et de résistance au capitalisme corporatif, en rupture radicale avec sa logique d'accumulation.

Il faut ensuite reconnaître l'existence actuelle d'espaces de pratiques économiques « socialisées » non capitalistes qui sont un héritage des politiques social-démocrates et de l'effort de construction de l'État providence au XX^e siècle. Au Québec, notre infrastructure hydroélectrique, nos services publics, nos institutions d'enseignement, nos systèmes de transport collectif, notre tissu d'organismes communautaires, certaines entreprises publiques et même des pans du mouvement coopératif relèvent tous de ce processus de socialisation. Or, actuellement, malgré leur caractère public ou social, ces espaces économiques ont ceci de particulier qu'ils participent de la triple logique productiviste, travailliste et consumériste du capitalisme actuel. De plus, le tournant néolibéral a pour effet de radicaliser l'emprise de ces logiques sur ces espaces et ces structures, comme en témoigne l'évolution de la gestion des sociétés

Il faudrait développer une capacité de résister, voire d'inverser cette logique marchande en soutenant des processus de valorisation *non économique* de l'activité sociale tels la réduction du temps de travail et de la consommation.

d'État au Québec. Une alternative économique devrait plutôt chercher à mobiliser ces espaces et ces sociétés en vue de circonscrire l'économie en lui imposant un registre de valeurs qui relèvent d'une écologie morale. Cela pourrait, par exemple, orienter tout le débat entourant la politique énergétique québécoise.

Circonscrire l'économie signifie finalement reposer la question de la socialisation plus radicale du capital en fonction de cette écologie morale. Traditionnellement, les solutions de rechange à l'économie capitaliste ont pris la forme d'alternatives sociales au marché et à la propriété privée, choisies en fonction de leur aptitude à entretenir un système productif qui visait l'accumulation. Cela allait du marché administré à la planification participative ou centralisée par l'État, ou encore de la petite propriété individuelle et limitée à la coopérative ou à la propriété de l'État. Il s'agit aujourd'hui de repenser ces formes sociales à partir d'une exigence de décroissance, d'ancrage local de la production et de contrôle démocratique des entreprises, sans pour autant renoncer, bien entendu, à notre capacité comme société de se doter d'organisations collectives. ●

tème, qui est par ailleurs le fondement des retraites dans la plupart des pays européens.

Ce système était aussi la norme dans l'ensemble de l'Amérique latine jusqu'à ce que le rouleau compresseur néolibéral impose des régimes par capitalisation dans plusieurs pays. Ce fut d'abord au Chili, sous la dictature de Pinochet, où une privatisation complète des retraites fut décrétée dès les années 1980, puis en Argentine où le bilan négatif de quatorze années de corruption et de pillage des régimes par leurs gestionnaires privés, au détriment des retraités, a conduit le gouvernement, avec une forte majorité des deux chambres et l'appui des syndicats, à nationaliser les régimes de retraite en 2008. Il a ainsi rétabli les caractères d'équité et de démocratie qui prévalaient auparavant sous le système des retraites par répartition.

Mais un régime de retraite nationalisé qui demeure un régime par capitalisation ne garantit pas la sécurité de la retraite, car il dépend toujours des aléas des marchés. Pour illustrer, n'oublions pas que la Caisse de dépôt et placement du Québec, qui gère en particulier les fonds des régimes de retraite gouvernementaux, ainsi que ceux du Régime des rentes et du Fonds d'amortissement des régimes de retraite, est une entité gouvernementale, mais que, investis sur les marchés financiers, ces fonds ont perdu 25 % de leur valeur

dans la débandade de 40 milliards de dollars dont la Caisse a été victime, en 2008.

D'où l'occasion d'une large réflexion sur les avantages d'un régime universel de retraites par répartition fondé sur la solidarité entre les générations. Un tel débat est inexistant au Québec, où la seule préoccupation est le sauvetage des régimes par capitalisation, sérieusement mis à l'épreuve par la crise financière. Ce débat enflamme pourtant de nombreux pays, notamment la France. Depuis les années 1990, de puissantes mobilisations de masse s'y sont déroulées pour faire échec aux velléités du patronat et du gouvernement de réduire de manière draconienne les avantages des régimes par répartition et de faire ainsi apparaître la fausse solution des retraites par capitalisation comme un complément obligé, avec l'intention de parvenir à évacuer complètement les retraites par répartition. On comprend qu'il s'agit d'un enjeu de taille qui oppose des intérêts profondément différents : la sécurité à la retraite de dizaines de millions de personnes et les immenses profits qu'attendent banquiers et sociétés d'assurance d'une éventuelle prise en main de leurs épargnes.

1. Qui garantissent des prestations de retraite égales à un certain pourcentage du salaire moyen des dernières ou des meilleures années de travail (généralement de trois à cinq).

La réappropriation politique du territoire

La globalisation menace la durabilité des sociétés et de la Terre. Poursuivre dans la voie de la croissance serait une fuite en avant suicidaire. Au lieu de cela, ce sont les voies de l'autolimitation et de la relocalisation des activités qui sont à rechercher.

GENEVÈVE AZAM

L'auteure est professeure d'économie à l'Université de Toulouse II-Le Mirail, militante et membre du conseil scientifique d'Attac France

La crise actuelle dévoile les différentes dimensions du dérèglement du monde. Il est maintenant courant d'entendre parler de crise systémique ou globale, de crise du capitalisme, avec la présence simultanée des crises financière, économique, écologique, sociale et alimentaire. Toutefois, celles-ci restent le plus souvent juxtaposées et traitées séparément. Pour sortir de ce mauvais pas, il suffirait de soigner quelques dérives de la finance globale et de promouvoir une croissance verte. Pourtant, cette crise est un véritable effondrement des promesses portées par le capitalisme triomphant à l'échelle du monde; elle traduit comment la tendance à la transformation de la nature, du travail et de l'ensemble des activités humaines en marchandises revient à détruire les capacités de reproduction des sociétés elles-mêmes.

La domination de la sphère économique sur l'ensemble de la société, sa prétention à être quasiment hors sol, c'est-à-dire hors de la société et autonome par rapport aux écosystèmes, sont écologiquement insoutenables. La crise écologique n'est pas la conséquence de gaspillages incontrôlés, d'un excès ou de technologies polluantes, même si ces phénomènes sont importants. Elle résulte de l'oubli et du déni que les sociétés humaines ne peuvent vivre indépendamment des écosystèmes dont elles dépendent. Les emprunts à la nature qui ne pourront jamais être restitués ou très difficilement, les droits de tirage infinis sur les ressources, les droits de polluer qui s'échangent sur le marché du carbone et alimentent déjà les marchés dérivés et la spéculation, sont les pendants, dans le domaine de la nature, de l'économie d'endettement et de l'effondrement financier.

Le caractère singulier de la crise écologique, exprimé par des situations d'irréversibilité, d'épuisement des ressources, de changement climatique, de crise de la biodiversité ainsi que par la possibilité de catastrophes non maîtrisables, devrait pourtant rendre évidente la nécessité d'un

changement des modèles de production et de consommation dominants.

CRISE DE LA GLOBALISATION ET CRISE DU PRODUCTIVISME

Le néolibéralisme fut la réponse à la crise structurelle du capitalisme qui s'est manifestée dès les années 1970 et qui était déjà une crise de la politique de croissance, une crise des sociétés organisées autour de la production-consumption de masse. À partir des années 1960, en effet, les conséquences écologiques globales de ce modèle productiviste, la gigantesque consommation de ressources énergétiques et minéralogiques qu'il occasionne, étaient déjà des préoccupations publiques et scientifiques. En 1972, le rapport Meadows du Club de Rome lançait une alerte: devant les risques d'épuisement des ressources non renouvelables, la généralisation du niveau de vie atteint par les États-Unis, en 1970, provoquerait une multiplication par sept des consommations de ressources naturelles¹. Le sommet des Nations unies à Stockholm, en 1972, se voulait aussi un signal, contenu dans son titre: «Nous n'avons qu'une Terre.»

En étendant ce mode productiviste à l'ensemble de la planète, les politiques néolibérales fondées sur le libre-échange généralisé, la déréglementation financière et la fuite en avant dans la croissance ont accru et accéléré la pression sur les ressources à un point inimaginable. Elles ont creusé les inégalités sociales de manière insupportable et dopé la croissance par l'endettement, la pression sur le travail et la prédation des sociétés du Sud. La globalisation, en supprimant toutes les limites sociales, politiques et culturelles à la marchandisation et à la croissance illimitée, a paradoxalement révélé les limites écologiques du capitalisme.

Pour autant, à l'intérieur du paradigme dominant, la crise écologique est toujours envisagée comme une contrainte supplémentaire et une «opportunité». Les pollutions sont traitées comme des conséquences fâcheuses – des externalités – auxquelles il est nécessaire d'affecter un prix, de manière à les intégrer aux coûts de production et à inciter leur réduction. Ce prix est déterminé sur les marchés qui, tel celui du carbone, doivent assurer l'équilibre environnemental. La crise écologique est aussi une «opportunité» pour un nouveau capitalisme qui serait enfin «responsable» et qui trouverait dans l'exploitation du «capital naturel» et dans les technologies vertes un nouveau champ d'expansion. La crise peut en effet renforcer le

Face à un capitalisme qui a fait de l'expropriation et du déracinement ses conditions d'expansion, il s'agit d'ancrer les activités dans des territoires, en préservant les savoirs, les savoir-faire, les cultures et les écosystèmes.

1. Rapport Meadows, *Halte à la croissance*, Paris, Fayard, 1973.



projet techno-scientifique et la croyance magique en des solutions techniques qui découpent les problèmes au lieu de les saisir dans leur globalité et qui s'avèrent finalement plus destructrices que les maux qu'elles sont censées résoudre. Un exemple parmi tant d'autres : le développement massif des agrocarburants, qui, pour pallier l'épuisement des énergies fossiles, renforce l'agriculture productiviste et se trouve en partie responsable de l'augmentation de la faim dans le monde.

Une économie qui poursuivrait le chemin de la croissance infinie avec du blanchiment vert ou écoblanchiment (*greenwashing*) ne peut résoudre le chaos écologique. L'exemple de l'énergie est éclairant : dans un univers productiviste maintenu, fût-il vert, les économies obtenues sur chaque unité produite sont compensées par une augmentation des volumes produits et de l'énergie consommée. Ainsi, la voiture électrique n'a de sens que dans le cadre d'une réduction massive des transports privés au profit des transports collectifs. Le développement des énergies renouvelables et l'abandon progressif d'une économie basée sur le carbone ne sont crédibles qu'à la condition de réduire les consommations d'énergie globales. Mais pour cela, un changement de paradigme est nécessaire.

AUTOLIMITATION ET RELOCALISATION

À la croissance illimitée de la production s'oppose la voie de l'autolimitation. Ce chemin n'est pas simple, car contraire-

ment aux sociétés traditionnelles, il n'existe pas *a priori* une norme de ce qui peut suffire, une norme du «suffisant» selon les termes d'André Gorz. Cette norme est d'autant plus difficile à établir que les besoins eux-mêmes ne sont plus éprouvés : ils sont produits pour les besoins du capital. C'est pourtant la seule voie qui puisse autoriser une nouvelle définition de la richesse et de sa répartition à l'intérieur des sociétés et à l'échelle du monde, alors que la croissance infinie du processus de production-consommation détruit la planète et creuse les inégalités sociales. Pour aller vers cette autolimitation démocratique, la relocalisation des activités est nécessaire. Face à un capitalisme qui a fait de l'expropriation et du déracinement ses conditions d'expansion, il s'agit d'ancrer les activités dans des territoires, en préservant les savoirs, les savoir-faire, les cultures et les écosystèmes menacés par la globalisation. Dans un monde globalisé, le territoire est vu en effet comme un simple stock de ressources à optimiser selon les règles du calcul économique, au mépris de l'environnement et de ceux et celles qui l'habitent et y travaillent. Les lois, réglementations, normes ou coutumes sont alors considérées comme des archaïsmes, des limites, dont il

convient de s'affranchir pour entrer dans le marché mondial. La relocalisation des activités exprime au contraire la reconnaissance de ces limites.

Cette notion reste pourtant souvent floue et risque de connaître le même destin que le développement durable, devenu une enseigne publicitaire et un refrain de la langue de bois. La relocalisation peut, en effet, être conçue comme une stratégie d'adaptation, comme un tremplin pour entrer dans le monde globalisé. Le marché de la pauvreté, avec l'extension des produits à faible coût, exige en effet la mise en œuvre de procédures de marketing appuyées sur des structures locales. Selon cette logique, le local est considéré comme une simple déclinaison du global, comme un ancrage temporaire pour faire face aux inégalités mondiales. La relocalisation peut aussi être assimilée à une forme de patriotisme économique à l'heure où la concurrence s'exacerbe. Dans les deux cas – la fuite dans le monde globalisé ou le repli sur du local pensé comme antinomique au reste du monde –, on ne ferait que poursuivre dans la voie qui a conduit à la crise actuelle, avec une exacerbation des conflits et des guerres.

La relocalisation n'a de sens que si elle exprime une réappropriation du monde vécu, si elle est une résistance explicite au déracinement imprimé par la globalisation et une réponse démocratique à la crise sociale et écologique. Le marché global constitue un véritable projet politique d'autonomisation des activités économiques par rapport

Pol Turgeon,
Énergie naturelle,
technique mixte



Pol Turgeon, *Verseau*,
technique mixte

aux sociétés – activités qui ne nécessiteraient plus aucun ancrage particulier, qu'il soit social, écologique ou territorial. Pensons aux ravages de l'agriculture mondialisée qui a marginalisé l'agriculture vivrière et condamné à la misère des millions de paysans dans le monde... L'enjeu de la relocalisation est donc non seulement économique mais aussi politique, au sens d'une réappropriation politique des territoires dans lesquels les choix des manières de produire, de consommer, d'utiliser et de se répartir les richesses peuvent être discutés collectivement et démocratiquement. Le territoire n'est pas seulement un lieu géographique, c'est aussi un ensemble de lois, de règles. Construire une alternative à ce modèle en misant sur la relocalisation n'est donc pas

Construire une alternative à ce modèle en misant sur la relocalisation n'est pas l'exaltation du local, la simple revendication d'une terre ou d'une culture, mais bien celle d'une loi, d'un être en commun.

l'exaltation du local, la simple revendication d'une terre ou d'une culture, mais bien celle d'une loi, d'un être en commun. Elle suppose de nouvelles formes de coopération internationale fondées sur la solidarité des territoires au lieu de la concurrence.

TROIS DÉFIS

Concrètement, trois défis sont à prendre en compte simultanément et non de manière hiérarchique. D'abord, l'arrêt de la dévalorisation généralisée du travail humain. Le chantage aux délocalisations d'entreprises et les délocalisations effectives, synonymes de pertes d'emplois, participent de la mise en concurrence des systèmes sociaux, fiscaux, écologiques et démocratiques et conduisent à une régression générale des droits collectifs, au Nord comme au Sud.

Ensuite, la reconnaissance effective du droit des peuples à se nourrir s'impose alors que plus d'un milliard de per-

sonnes souffrent aujourd'hui de la faim, et bien davantage encore, au Nord et au Sud, de la malnutrition. La souveraineté alimentaire et le droit à une alimentation saine supposent l'extension de l'agriculture vivrière au Sud et de l'agriculture paysanne au Nord, de même que leur protection contre les intérêts des transnationales de l'agro-alimentaire. La relocalisation de l'agriculture et des industries agro-alimentaires de transformation est la première condition de la souveraineté alimentaire.

Enfin, la relocalisation des activités est une réponse urgente et nécessaire à l'augmentation continue des nuisances environnementales et de la consommation d'énergies non renouvelables, en voie d'épuisement. Elle signifie la décentralisation et la diversification des choix énergétiques, la réduction de la consommation d'énergie, la simplification des circuits de production et de distribution ainsi que la promotion des circuits courts. Le mouvement des villes en transition (voir encadré), celui des *cittaslow* (villes lentes), tout comme la multiplication des circuits courts pour l'agriculture mettent déjà en œuvre ces exigences.

Des expériences très nombreuses d'économie solidaire ou alternative vont dans ce sens. Elles réactualisent les principes de l'associationnisme et du coopératisme, inventés au XIX^e siècle, et les étendent à des secteurs nouveaux: l'écoconstruction, le logement, le commerce équitable, l'agriculture paysanne, la production d'énergie renouvelable, le recyclage, les transports alternatifs, etc. Elles sont un fondement essentiel d'une réappropriation collective du monde vécu, du monde sensible et des biens communs, d'une transition vers des sociétés sobres et solidaires. Mais face à l'effondrement en cours, elles ne peuvent représenter des alternatives durables et suffisamment étendues que si elles sont relayées par des politiques publiques volonta-

ristes de relocalisation des activités. Les services publics de proximité, par exemple, aujourd'hui en partie démantelés, doivent être conservés, étendus et démocratisés. Ils constituent un maillon essentiel de la lutte contre la crise sociale et écologique.

À la fuite en avant vers la destruction de ce qui reste d'un monde commun à partager s'oppose déjà un contre-mouvement qui dessine les voies d'un post-capitalisme. Des expériences nouvelles de reconquête des biens communs, de relocalisation et de démocratisation de l'éco-

nomie voient le jour depuis une trentaine d'années, aussi bien dans les pays du Nord que dans ceux du Sud, et des réseaux de coopération internationale se construisent. Même encore minoritaires, ces expériences de base, fondées sur des principes de coopération et de respect des écosystèmes, ouvrent des voies pour assurer la durabilité d'un monde commun et mettre en œuvre les exigences de justice sociale et de solidarité. ●

Le mouvement des villes en transition

ISEULT SÉGUIN AUBÉ

Nous faisons face actuellement à une diminution rapide des réserves planétaires de pétrole qui fondent notre modèle de société. Le pic de la production mondiale sera atteint d'ici 2020. Au cours des cinq dernières années, le prix du pétrole a fluctué à la hausse, ne descendant que très rarement en deçà de 50 dollars US le baril. Et tout comme le cours de celui-ci, le climat est de plus en plus instable. Mais alors que le double défi des changements climatiques et du pic pétrolier nécessite une réponse urgente et proactive, la dernière conférence des Nations unies sur les changements climatiques s'est soldée par un échec. Et si le pouvoir de renverser la tendance se trouvait au cœur de nos communautés plutôt qu'à l'ONU? C'est le pari pris par des centaines de collectivités qui s'activent au sein d'un nouveau mouvement baptisé «mouvement de transition».

Fondé en 2006 par Rob Hopkins, à Totnes, en Angleterre, après que cet enseignant en permaculture eut développé l'idée de base avec ses étudiants, le mouvement se propage à travers le monde de manière virale. L'idée est simple: il s'agit d'amener les gens à sevrer leur collectivité de sa dépendance aux énergies fossiles et de les accompagner dans un processus d'acquisition de connaissances visant à renforcer leur capacité d'autosuffisance dans différents domaines comme l'alimentation, la santé et le transport.

Pour y arriver, le modèle propose de réunir quelques personnes dynamiques et mobilisées afin de mettre sur pied un comité initiateur d'éducation populaire. L'objectif est qu'après un an de travail sur le terrain, une partie importante des membres de la communauté soit conscientisée au double enjeu des changements climatiques et du pic pétrolier. Il est ensuite possible de créer des comités thématiques constitués de citoyennes et citoyens désirant passer à l'action. Un comité travaillant sur la question de l'alimentation pourrait, par exemple, choisir de mettre sur

pied un marché local alors qu'un comité s'intéressant au transport pourrait développer un système de vélo libre-service. Le nombre de projets n'a de limites que la créativité et l'énergie disponibles au sein de la communauté.

Le pic pétrolier affectera nos sociétés de telle sorte que le recours à des savoirs ancestraux s'avérera nécessaire dans plusieurs domaines. Pensons, entre autres, aux techniques traditionnelles de conservation des aliments dont la transmission a été interrompue dans bien des régions. La grande «requalification» dont parle le mouvement de transition a pour but d'aider les individus à se réapproprier ces savoirs tout en les adaptant aux besoins actuels. Finalement, la dernière étape du modèle consiste à élaborer un plan d'action de descente énergétique pour mettre un terme à la dépendance de la communauté aux énergies fossiles. Le processus menant à la création de cet outil est foncièrement participatif, ce qui augmente les chances de le voir mis en pratique puisqu'une part importante de la communauté a contribué à son élaboration.

Le mouvement de transition fait tranquillement son apparition au Canada. Il y a maintenant douze initiatives officielles réparties dans tout le pays. Au Québec, une dizaine de communautés, notamment à Sutton et à Coaticook, tentent de mettre en pratique le modèle. Elles ne possèdent toutefois pas encore le statut d'initiatives officielles. Pour obtenir celui-ci, deux membres du comité initiateur doivent participer à une formation offerte par le Réseau de transition. Ces formations, de même que la majorité des ressources sur le sujet, ne sont toutefois pas encore disponibles en français. La question de la langue pose ainsi un frein à la propagation du mouvement au Québec et ailleurs dans la francophonie. Heureusement, cette situation devrait changer d'ici quelques mois puisque des francophones seront bientôt en mesure d'offrir la formation officielle. De plus, les éditions Écosociété publieront une version française du *Transition Handbook* – la référence du mouvement – d'ici l'automne 2010. Muni de ces ressources et outils, il est à espérer que le mouvement de transition se répande allègrement au Québec au cours des années à venir.

Consulter: <www.villesentransition.net> et <www.transitionnetwork.org>.

L'auteure, diplômée en développement économique communautaire et en design d'éco-communautés, fait partie de l'Initiative Transition Québec centre-ville

La richesse du coopérativisme

Entrevue avec Jacques B. Gélinas

Jacques B. Gélinas est un sociologue, essayiste et conférencier dont les écrits et les interventions portent sur les grands enjeux de l'heure, notamment les relations Nord-Sud et les alternatives à la globalisation économique. Nous l'avons rencontré alors qu'il prépare un livre sur le coopérativisme.

Relations: Pourquoi pensez-vous qu'il faut miser sur le coopérativisme comme alternative au capitalisme?

Jacques B. Gélinas: D'abord parce qu'il s'agit d'un authentique système de production de biens et de services, déjà bien rodé et expérimenté sur tous les continents et dans toutes les cultures. Un système dont les valeurs fondatrices – entraide, partage, égalité, démocratie, engagement communautaire – prennent l'exact contre-pied des valeurs antisociales du capitalisme. Celui-ci se fonde essentiellement sur l'individualisme. Les tenants du capitalisme exaltent l'intérêt personnel (*self-interest*) en tant que moteur central du système, clé de l'efficacité et, même, facteur de progrès. En régime capitaliste, le marché – et non la société organisée – joue le rôle d'arbitre dans la répartition des ressources et des revenus. Le marché-roi s'inscrit en faux contre tout projet de démocratie économique.

À l'inverse, la coopérative est une association autonome de personnes réunies dans le but de créer une entreprise qui leur appartient conjointement et qu'ils dirigent démocratiquement. Son objectif n'est pas le profit, mais la satisfaction des aspirations et besoins de ses membres ainsi que le développement viable de la communauté où elle s'implante.

LES SEPT PRINCIPES QUI BALISENT LE DÉVELOPPEMENT COOPÉRATIF

1. Libre initiative collective et libre adhésion personnelle.
2. Participation des membres à la constitution du capital, dont une partie importante demeure de propriété commune, impartageable.
3. Contrôle démocratique des membres sur les processus décisionnels et la répartition de la plus-value, selon le principe «un membre un vote».
4. Autonomie garantie par l'approche «faisons-le nous-mêmes» – qui assure à la coopérative son indépendance vis-à-vis des pouvoirs publics et privés.
5. Éducation et formation permanente des membres et des gestionnaires.
6. Intercoopération, c'est-à-dire coopération entre les diverses entités du mouvement coopératif.
7. Engagement dans le développement viable des collectivités locales et régionales auxquelles appartiennent les membres.

Rel.: Où et dans quelles circonstances est née l'idée coopérative?

J. B. G.: Au XIX^e siècle, alors qu'un capitalisme sauvage sévit en Europe, les expériences opposant diverses alternatives à la logique antisociale du capitalisme se multiplient. La plus remarquable de ces initiatives, la Société des Pionniers équitables de Rochdale, voit le jour en 1844, en Angleterre, berceau du capitalisme. Ses fondateurs se sont révélés de véritables pionniers car ils ont été les premiers à formuler un ensemble de principes qui, aujourd'hui encore, servent de fondements au mouvement coopératif partout dans le monde.

À la même époque, apparaissent ceux que l'on a appelés les grands réformateurs sociaux. Tous préconisent l'abolition de la condition prolétarienne, mais proposent des voies diverses de remplacement comme l'associationnisme, le coopérativisme, le mutualisme, le communautarisme ou le collectivisme. Parmi ces pionniers, mentionnons Robert Owen, Charles Fourier, Pierre-Joseph Proudhon, Karl Marx, Friedrich Engels, Philippe Buchez, Louis Blanc, Jean-Baptiste Godin.

Le coopérativisme est le seul modèle qui, par sa cohérence, ses valeurs sociales et son humanisme, a su résister à l'épreuve du temps et s'adapter à toutes les conjonctures. À la fin du XIX^e siècle, les nombreux coopérateurs à l'œuvre dans tous les domaines et dans tous les pays d'Europe ont créé l'Alliance coopérative internationale (ACI). Dès 1895, l'ACI a résumé en sept points les principes et règles qui balisent le développement coopératif (voir l'encadré).

De ce côté-ci de l'Atlantique, Alphonse Desjardins, indigné par les abus du capitalisme financier, prend contact avec les mouvements coopératifs européens. Il en tire une synthèse originale et crée, en 1900, les Caisses populaires d'épargne et de crédit. Il va droit au vif du problème: la maîtrise du capital par les classes populaires. Mais il voit plus grand. Il souhaite que la coopération, après avoir maîtrisé la finance, s'étende à la production, la distribution, la consommation, l'assurance, l'agriculture et le logement.

Rel.: Que penser du virage pris par le Mouvement Desjardins et la Coop Fédérée, un virage qui semble confirmer l'opinion qui veut qu'une coopérative, à mesure

qu'elle grossit, se transforme *de facto* en une entreprise capitaliste ordinaire?

J. B. G.: Force est de constater que ces grands groupes coopératifs ne se distinguent des entreprises capitalistes que par leur statut juridique. C'est le cas au Québec où le gigantisme, surtout dans les secteurs financier et agricole, a fini par miner les valeurs coopératives. Des chiffres mirobolants – 157 milliards d'actifs! – ont grisé ses dirigeants et



propulsé la direction du Mouvement Desjardins dans la sphère de la concurrence – sinon de la connivence – bancaire. Plutôt que d'approfondir la mission particulière de la coopérative, les dirigeants placent désormais leurs points de repère dans la haute finance. Ce dévoiement confirme la tendance des grandes institutions à se dénaturer quand la vigilance des membres se relâche et laisse les dirigeants se couper de leurs bases et s'éloigner des valeurs fondatrices

de l'organisation. Si vous repassez les sept principes – indissociables – qui fondent le coopérativisme, vous verrez que les gestionnaires de Desjardins en ont laissé tomber plus de la moitié, en totalité ou en partie.

Rel.: Avez-vous des exemples de coopératives qui fonctionnent selon les principes et valeurs du coopérativisme?

J. B. G.: Au Québec, les Caisses d'économie solidaire Desjardins font figure de déviantes dans le Mouvement. Il s'agit d'un réseau de quatre caisses qui ont eu l'audace d'inscrire dans leur nom la raison même de leur existence. Par leur engagement dans l'économie sociale, solidaire et viable, elles font la preuve qu'une coopérative financière peut fonctionner très efficacement et demeurer fidèle aux principes du coopérativisme.

On peut trouver aussi de nombreux exemples dans les quelque 2700 coopératives non financières que compte le Québec. La grande majorité d'entre elles fonctionne dans le respect des valeurs et des règles de la coopération. La plupart se signalent par leur originalité, leur engagement dans le milieu et l'esprit d'initiative de leurs membres.

Un cas exemplaire: l'entreprise Boisaco, née en 1985 de la volonté des gens de la petite municipalité de Sacré-Coeur, dans le fjord du Saguenay, de prendre en main leur destin. Jusque-là, la population de Sacré-Coeur dépendait de la bonne – ou mauvaise – volonté de compagnies forestières qui, après avoir engrangé d'énormes profits, décampaient sans rien devoir à personne. Quand Produits forestiers Saguenay – aujourd'hui filiale d'Abitibi-Bowater – a fermé ses portes, en 1985, les gens ont décidé qu'ils seraient désormais leurs propres patrons. Boisaco constitue un modèle original d'organisation. Elle est détenue majoritairement et dirigée conjointement par deux coopératives: Cofor, spécialisée dans l'exploitation forestière viable, certifiée ISO-9001,

amène le bois au moulin; Unisaco dirige les usines de sciage et de rabotage et les activités de deuxième et troisième transformation. Toute la communauté est partie prenante de cette aventure: 450 citoyennes et citoyens ont créé la société de placements Investa pour devenir copropriétaires de l'entreprise à la hauteur de 30%. Contrairement aux multinationales qui ravagent la forêt publique québécoise, l'entreprise coopérative Boisaco n'a pas profité de la crise économique pour fermer des usines. Fortement touchée elle aussi, elle n'a cependant pas ralenti ses opérations ni congédié personne. Elle a même augmenté son chiffre d'affaires, qui dépasse maintenant les 50 millions de dollars.

Dans le domaine de l'habitation, un cas particulièrement intéressant est celui de la coopérative L'Escalier, créée en 2005 par le Comité populaire Saint-Jean-Baptiste, à Québec. Après une âpre lutte qui a duré plus de quatre ans, la coopérative s'est rendue propriétaire d'un édifice

Pol Turgeon,
L'entente, technique
mixte

Le coopérativisme est le seul modèle qui, par sa cohérence, ses valeurs sociales et son humanisme, a su résister à l'épreuve du temps et s'adapter à toutes les conjonctures.

abandonné que la Ville voulait céder à un promoteur pour la construction de condominiums de luxe. Le bâtiment coopératif, sur le point d'être achevé, comprendra 80 logements dont la moitié constituée en logements sociaux.

En Amérique latine, des gouvernements de gauche ou de centre-gauche favorisent l'émergence des coopératives comme contrepoids au pouvoir hégémonique du secteur privé. C'est le cas notamment en Bolivie, en Équateur, au Venezuela et en Uruguay. Ceci dit, les plus belles réussites viennent plutôt de la base. En Argentine, des coopératives de toutes sortes sont nées des suites de la crise qui a entraîné l'effondrement du système financier de ce pays, en 2001. Les ouvrières et ouvriers ont alors récupéré quelque 200 usines lockoutées ou abandonnées par les patrons.

Rel.: Que répondez-vous à un certain courant marxiste qui soutient que le coopérativisme n'est pas un mode de production, mais seulement une forme d'organisation des petits producteurs tout à fait inapte à supplanter le capitalisme?

J. B. G.: Ce jugement ne résiste pas à l'analyse. Un mode de production, c'est la combinaison de deux éléments: 1) *les forces productives*, c'est-à-dire les moyens de production que sont les installations, les machines et la technologie correspondante, la force de travail physique et intellectuelle et l'organisation du travail; 2) *les rapports sociaux* entre les deux catégories de personnes en présence dans le processus de production: les patrons et les salariés.

En ce qui a trait au premier élément, l'expérience a démontré que l'entreprise coopérative peut mobiliser et organiser les moyens de production aussi intelligemment que la capitaliste. La différence vient plutôt du deuxième élément: les rapports sociaux de production. Dans le capitalisme, il



s'agit de rapports antagoniques dans un combat inégal pour le partage de la plus-value produite par tous les travailleurs. Les patrons tiennent le gros bout du bâton: plus ils sont forts, plus ils en prennent et plus ils en prennent, plus ils sont forts. À l'encontre, la seule force des salariés réside dans leurs organisations souvent fragilisées.

Dans le système coopératif, la propriété commune et démocratique des moyens de production invalide ces rapports sociaux d'inégalité. Le mode de production coopératif assure un partage égalitaire, juste et solidaire de la richesse produite par tous.

Les marchés de solidarité régionale

JOSIANNE BLAIS

Durant les trente dernières années, le modèle agricole dominant, basé sur la production et l'exportation massives, a eu pour conséquences une dégradation de l'environnement et une augmentation des gaz à effet de serre générés par le transport des denrées alimentaires. À cela s'ajoutent une dépendance contraignante face aux marchés internationaux, une dissolution du tissu social, une diminution du nombre de fermes et une augmentation des problèmes financiers des agriculteurs. De plus, n'ayant plus de contacts avec les producteurs, les citoyens ont perdu la notion des limites de la terre, de sa biocapacité. Face à ces constats, plusieurs d'entre eux ont décidé de prendre en main leur alimentation pour connaître la provenance et les conditions de production

des aliments, saisissant l'importance d'une agriculture locale dynamique et diversifiée.

Le premier marché de solidarité régionale au Québec est né d'une initiative citoyenne, en avril 2006, à Sherbrooke. De 2002 à 2006, les AmiEs de la Terre de l'Estrie ont proposé la formule, popularisée par Équiterre, de l'agriculture soutenue par la communauté, soit l'achat à l'avance d'une partie de la production d'une ferme, qui livre ensuite régulièrement ses paniers de produits. Le marché a ensuite opté, il y a quatre ans, pour une formule d'achat par un site Internet où l'on choisit les aliments selon ses besoins et ses goûts, avant d'aller chercher le tout à un point de chute. L'engouement a été tel que d'autres communautés ont voulu se doter de cet extraordinaire outil d'autonomie alimentaire. C'est ainsi qu'onze marchés de solidarité régionale fonctionnent actuellement au Québec, de Victoriaville à Magog, en passant par Québec ou Waterloo.

Les marchés de solidarité respectent les quatre principes de développement durable développés par Michel Jurdant dans *Le défi écologiste* (Boréal, 1988), soit la diversité, l'auto-

Pol Turgeon,
Sept sur sept,
technique mixte

L'auteure est
coordonnatrice du
Marché de solidarité
régionale de
Sherbrooke

Rel. : Plusieurs obstacles législatifs entravent la création de coopératives au Québec et le gouvernement, par le biais d'une loi sur les « associations personnifiées », menace de transposer aux associations et aux coopératives des règles qui s'apparentent plutôt aux valeurs et aux pratiques des sociétés à capital-actions.

J. B. G. : C'est inquiétant, en effet, mais pas surprenant. C'est signe que nos gouvernants historiquement alliés du grand patronat – on parle de « l'État Desmarais » – commencent à sentir que l'avancée de l'économie sociale, dont fait partie la coopération, pourrait mettre en cause l'hégémonie du système capitaliste. Il faut s'attendre à ce que l'État se serve de tous les outils juridiques à sa disposition pour tenter de freiner la montée d'un coopérativisme alternatif, plus menaçant que les grands groupes dûment domestiqués qui dominent présentement le paysage coopératif québécois.

Rel. : Selon maints observateurs, l'État québécois utilise l'économie sociale et solidaire pour se délester à bon marché de ses responsabilités sociales.

J. B. G. : Rien de surprenant à cela non plus. Comme l'économie sociale n'a d'autre choix que d'évoluer dans les entrailles du présent système, les pouvoirs en place tenteront toujours de la récupérer. Le fait est que malgré toutes ces tentatives de récupération, l'économie sociale et solidaire contribue déjà au renouvellement du modèle économique. Les multiples expériences alternatives réalisées aujourd'hui en authentique coopération constituent des points de repère qui balisent le chemin de l'avenir. Un modèle économique ne se décrète pas. Il s'invente dans l'action.

Rel. : Croyez-vous vraiment que le coopérativisme pourrait s'imposer sur l'ensemble de l'activité économique?

J. B. G. : Les crises écologiques, économiques et sociales qui secouent l'humanité entière commandent l'urgence de refonder l'ordre économique sur des bases nouvelles. Cela veut dire changer non seulement notre mode de consommation, mais aussi et surtout le mode de production, c'est-à-dire la manière dont sont produits socialement les biens et services dans la société. Il serait absurde de croire que les humains, avec toute la sagesse et le savoir accumulés depuis des millénaires, ne puissent résoudre ce problème qui consiste à concilier justice sociale et intérêt personnel, respect de notre habitat terrestre et efficacité économique.

La longue et probante expérience de la coopération incite plutôt à penser que ce mode de production fondé sur des valeurs humaines et civilisatrices pourrait constituer le noyau central d'une nouvelle économie. Un noyau central, mais non exclusif, vaisseau amiral des autres formes d'économie solidaire et sorte de référence éthico-sociale pour les sociétés publiques, parapubliques et privées, toutes mises au défi de servir d'abord le bien commun. Le problème ne serait donc pas tant d'inventer un nouveau modèle que de reconnaître à sa juste valeur un système qui a fait ses preuves, mais qui n'a pas encore donné sa pleine mesure. ●

ENTREVUE RÉALISÉE PAR CATHERINE CARON

La longue et probante expérience de la coopération incite à penser que ce mode de production fondé sur des valeurs humaines et civilisatrices pourrait constituer le noyau central d'une nouvelle économie.

nomie, l'équité et la démocratie. L'être humain est considéré comme partie intégrale de l'environnement et en interaction constante avec l'écosystème. Chaque marché est donc autonome et indépendant pour s'adapter à sa communauté, sa région, son environnement et y avoir un effet positif.

Manger localement implique de suivre les cycles naturels de la nature et des saisons. Le plus grand défi est de repenser la consommation saisonnière d'aliments. Dans l'hémisphère Nord, par exemple, l'empreinte écologique d'une tomate importée au mois de janvier n'est pas la même que celle produite localement en juillet. L'alternative peut consister à (re)découvrir des légumes d'hiver méconnus ou mal connus ou encore le plaisir des conserves. Les connaissances acquises et transmises pendant plusieurs siècles peuvent ainsi être utilisées pour, d'une part, réduire son empreinte écologique alimentaire et, d'autre part, recréer des liens intergénérationnels de même qu'entre producteurs et citoyens. Ces derniers sont d'ailleurs mobilisés comme bénévoles dans la création et le maintien des marchés de solidarité.

Les producteurs, de leur côté, fixent eux-mêmes le prix de leurs produits en fonction de leur coût de production (voir l'article d'Hélène Gobeil, « La souveraineté alimentaire », *Relations*, n° 740, p. 18). Il s'agit d'une juste rémunération de leur travail qui trouve son équivalent dans le commerce équitable. En redonnant ce pouvoir aux agriculteurs, cette pratique leur confère autonomie et fierté, recrée aussi le sens de leur travail – nourrir une terre et en récolter les fruits au lieu de l'exploiter – et leur permet un véritable contact avec les citoyens. De plus, les marchés régionaux permettent de maintenir solidairement les emplois agricoles en région, ainsi que de petites entreprises.

L'exploitation et l'exportation agricoles massives ont fait en sorte que nous perdons de vue que la nourriture provient de la terre, du sol ou des animaux. Les marchés de solidarité régionale visent à remettre cette relation au cœur de la vie quotidienne, en plus de recréer des liens sociaux de confiance et de compréhension entre citoyens et agriculteurs, entre citadins et ruraux.

Pour une indépendance énergétique

NORMAND MOUSSEAU

L'auteur, professeur de physique à l'Université de Montréal, a publié *Au bout du pétrole – Tout ce que vous devez savoir sur la crise énergétique* (2008) et *L'avenir du Québec passe par l'indépendance énergétique* (2009) aux éd. MultiMondes

Alors que de nombreux pays, dont les États-Unis, la Corée du Sud, l'Allemagne et la Chine, profitent de la crise financière pour investir massivement dans le développement des énergies vertes, le Québec et le Canada relèguent à l'arrière-plan les questions cruciales du réchauffement climatique et de l'énergie. Pourtant, le Québec a plusieurs raisons de miser sur les énergies renouvelables. Tout d'abord, importer du pétrole coûte cher: plus de 15 milliards\$ en 2008, un montant qui risque d'exploser avec l'augmentation des prix du brut prévue au cours des prochaines années. Ensuite, le Québec dispose d'immenses ressources en énergie renouvelable – hydroélectrique, bien sûr, mais également éolienne –, ce qui le place dans une situation presque unique au monde.

Ainsi, la part de l'énergie renouvelable dans la consommation énergétique de la plupart des pays développés oscille entre 5 et 20 %, alors qu'elle atteint presque 50 % au Québec, ce qui nous place dans une position particulièrement avantageuse dans un contexte d'insécurité énergétique et climatique. S'il le voulait, le Québec pourrait donc devenir un des premiers États à abandonner les combustibles fossiles pour l'essentiel de ses besoins énergétiques. Disposant de ressources en énergie propre plus que suffisantes, dont d'importants surplus d'hydroélectricité, le Québec se trouve ainsi face à un défi très différent de celui des autres nations qui peinent encore à produire des énergies renouvelables.

Remplacer le pétrole par l'électricité n'est pas facile, toutefois. Pour y parvenir, le gouvernement du Québec doit développer une politique touchant *tous* les secteurs de la société. Dans un premier temps, il pourrait créer une certification verte qui permettrait d'attirer des compagnies désireuses de fabriquer des produits « 100 % sans émission de CO₂ ». En parallèle, il faut favoriser le transport électrifié, diminuer les incitatifs à l'utilisation de la voiture, inventer de nouvelles technologies et façons de faire, revoir les règles d'aménagement du territoire, etc. Il s'agit-là de jeter les bases d'un véritable projet de société qui s'appuiera sur une énergie propre, générée sur notre territoire, afin de soutenir les intérêts économiques et écologiques du Québec et ceux de la planète. Pour être mis de l'avant, il nécessite toutefois avant tout une vraie stratégie énergétique. Or, celle-ci fait cruellement défaut.

La stratégie actuelle du gouvernement¹ ignore ce qui devrait être le cœur de toute politique québécoise de l'énergie: l'utilisation de l'énergie propre comme levier de développement économique et social pour le Québec. Hydro-Québec continue de favoriser l'hydroélectricité au détriment des autres sources d'énergie propre et ce, même dans le cas des petites centrales hydroélectriques lorsque la logique économique (et environnementale) montre qu'il s'agit de la pire des solutions. À part les 4000 MW d'énergie éolienne prévus pour 2015 et imposés par l'opinion publique, il n'y a aucun projet sérieux à cet égard dans les cartons du gouvernement, qui se contente plutôt de miser sur l'exportation d'électricité afin de regarnir les coffres de l'État.

Alors qu'un des principaux objectifs de cette stratégie visait à renforcer la sécurité des approvisionnements en combustibles fossiles, les gains réels, quatre ans plus tard, sont mitigés. Côté pétrole, c'est raté: la fermeture de la raffinerie Shell à Montréal-Est diminuera la sécurité énergétique du Québec, le forçant à s'approvisionner directement en essence plutôt qu'en brut. Côté gaz naturel, les nouvelles techniques d'exploitation des schistes gaziers qui recouvrent une fraction importante de l'Amérique du Nord rendent caducs les projets de ports méthaniers mais ouvrent la voie à une exploitation à grande échelle qui risque d'avoir de graves effets environnementaux. Désireux de développer son industrie gazière, le gouvernement libéral a également décidé, sans débat public et contrairement à des pays comme la Norvège et le Venezuela, de laisser l'exploitation de cette ressource entre les mains du privé, lui offrant de nombreuses conditions avantageuses, incluant un congé de redevances de cinq ans. Comme dans le cas de l'exploitation minière, les citoyens risquent donc d'être les grands perdants de cette nouvelle exploitation qui fait saliver plus d'un promoteur.

Le dernier budget provincial se limitait, pour sa part, à proposer une hausse sur quatre ans de la taxe sur l'essence, une augmentation du tarif patrimonial d'électricité à partir de 2014 et l'exportation de quelques surplus à prix réduit vers nos voisins du Sud. Il s'agit d'une approche de colonisation là où une voie alternative et, surtout, un véritable projet d'indépendance énergétique impose plutôt que, suivant l'exemple de la Suède, le Québec entre pleinement dans le XXI^e siècle en abandonnant les combustibles fossiles au profit des énergies propres. Il le peut. Qu'attendons-nous pour commencer?

1. *L'énergie pour construire le Québec de demain, la stratégie énergétique du Québec 2006-2015*, ministère des Ressources naturelles et de la Faune, 2006.

Retrouver le temps

Le développement du capitalisme s'est accompagné d'une transformation de l'usage du temps, devenu un rouage essentiel à la marchandisation de la vie. Chercher à s'en libérer suppose donc de découvrir un nouveau rapport au temps.

MICHEL LALONDE

Le manque de temps! Tant de choses à faire et si peu de temps! L'individu contemporain se sent de plus en plus en déficit de temps en regard de sa volonté d'agir. Sa liberté se heurterait à une limite: pas assez de temps pour accomplir ses projets et ses tâches. Pourquoi ce sentiment? Explorons quelques éléments de réponse.

Dans les sociétés traditionnelles, la dépendance des individus à l'égard des cycles naturels et des rythmes sociaux interdit de faire du temps une métaphore de l'autonomie individuelle. Il y a des moments appropriés pour chacune des tâches, tout comme chaque étape de la vie, individuelle et collective, est assignée à un moment déterminé. Les marges d'autonomie de l'individu ne peuvent s'exercer que dans les interstices des rythmes naturels et sociaux.

À partir du XIX^e siècle, la technicisation croissante de la vie libère les individus et les entreprises des contraintes naturelles et notamment des cycles naturels. L'éclairage artificiel abolit l'alternance du jour et de la nuit et étend potentiellement sur 24 heures les activités humaines, spécialement dans le monde du travail. Plus généralement, la puissance technique permet une continuité des activités humaines malgré les variations saisonnières.

Mais cette «libération» à l'égard des rythmes de la nature serait demeurée modeste si elle n'avait pas été accompagnée d'un effritement radical des rythmes collectifs, spécialement durant les dernières décennies. Ceci au nom d'une double logique: la volonté de maîtrise du temps de travail dans le cadre de l'entreprise et la libération des désirs de l'individu.

CONTRÔLE DU TEMPS DE TRAVAIL

Au XIX^e siècle, l'État assure, grâce à l'encadrement juridique de la liberté de contracter (et à la propriété privée), la mobilité des facteurs de production dans le cadre des marchés. Désormais, tout se vend et s'achète librement. Enfin presque tout. Car le propriétaire du facteur «force de travail» est doté d'une liberté contractuelle de seconde zone dans la



mesure où il doit se placer sous les ordres du donneur d'ouvrage pour la durée de la journée de travail. C'est sous l'égide du contrat de travail que le capital entreprend sa lutte séculaire pour le contrôle et la valorisation du temps de travail. Les séquences traditionnelles de tâches, imposées par la nature ou régulées par les usages, sont l'objet d'une réorganisation radicale dans le cadre de l'usine. Le but: maximiser l'*input* de travail pour chaque minute que passe le travailleur dans l'entreprise.

À partir de la fin du XIX^e siècle, c'est la fameuse chasse au temps mort du taylorisme et la suppression des gestes superflus sur la chaîne de montage. Aujourd'hui, ce qui domine, c'est la logique des flux tendus en vertu de laquelle l'entreprise fragilise sciemment la chaîne de production afin d'induire un rendement optimal de la part de chaque salarié. Cela signifie également, dans d'autres entreprises, une organisation du travail régie par le rythme des systèmes informatiques où le travailleur joue en principe un rôle accessoire. Dans tous les cas de figure, la logique est toujours la même: augmenter le nombre, l'intensité ou l'efficacité des tâches pour chaque unité de temps.

Mais si l'entreprise vise un contrôle maximal du temps de travail de ses employés, elle tend à offrir aux clients une «interface» – guichet, comptoir, site Internet, magasin – qui est accessible à toute heure de la journée et à tout moment de l'année. À la contrainte temporelle maximale au sein de l'entreprise correspond une offre de services sans contrainte horaire pour le client. Idéalement, le capital tient boutique 24 heures sur 24.

L'auteur est professeur de sociologie au cégep du Vieux-Montréal

Pol Turgeon,
La vague, technique mixte

La conjonction de la volonté de contrôle du temps de travail des employés et d'une extension maximale des heures d'ouverture pour la clientèle conduit à un éclatement des horaires de travail en fonction du débit variable des transactions. La flexibilisation des horaires de travail est un impératif central dans les officines organisationnelles depuis quelques décennies.

LA LIBÉRATION DES DÉSIRES

En marge du marché du travail se pose la question de l'inflation des desirs. L'affaiblissement des rythmes collectifs ne peut qu'encourager la montée d'une aspiration à un usage personnel de son temps comme instrument nécessaire à la réalisation de soi. La liberté se définit alors par la capacité de décider de son agir dans le temps – de la répartition de ses activités selon les heures et les jours. Dès lors,

Il faut réaffirmer le principe, élémentaire, que la vie collective implique des cadres partagés, notamment des rythmes collectifs à l'intérieur desquels les rencontres sont possibles : les amis autour d'un café, le repas familial, la réunion statutaire de l'association.

en regard d'un environnement libéré des contraintes naturelles et d'une disponibilité sans entraves des services, marchands et publics, l'individu peut reprendre pour soi et surtout radicaliser une vieille métaphore, littéraire et philosophique, qui assimilait temps et liberté : « Reprends et garde soigneusement le temps que jusqu'à présent tu te laissais enlever ou dérober », écrivait Sénèque il y a deux mille ans dans ses *Lettres à Lucilius* – même si cette aspiration à la

liberté était toujours orientée en fonction d'une valeur pré-établie, en l'occurrence l'idéal de vie stoïcien chez Sénèque.

Mais aujourd'hui, la donne a changé. L'usage du temps est émancipé de toute finalité substantive et c'est toute la vie qui tombe dans le « calcul » de l'usage adéquat. Chacun devient le détenteur d'un stock initial de temps (du fait de notre mortalité) à faire fructifier selon ses desirs propres, au risque de céder au fantasme d'une intensification des objectifs, des tâches et des jouissances à surimposer sur une durée limitée¹. Pour le travailleur autonome, cela voudra dire deux jours de procrastination, trois jours de garde des enfants et 48 heures de travail intense ininterrompu, quitte à envoyer un courriel désespéré pour sous-traiter une partie du contrat. Pour le gestionnaire performant, cela pourra signifier l'extension indéfinie du travail sur toutes les plages horaires de la vie privée : le téléphone mobile qui permet mille décisions en marche vers le restaurant ou l'ordinateur portable qui permet de mettre la touche finale après que les enfants soient couchés.

Évidemment, le revers de cela est l'extrême difficulté de faire coïncider les trajectoires individuelles. Spécialement à la lumière de l'éclatement des horaires de travail, horaires qui demeurent malgré tout la principale contrainte tem-

porelle. C'est certes le grave problème de la conciliation famille-travail. Mais c'est plus largement le problème de la conciliation des agendas personnalisés. C'est d'abord confronter les agendas et trouver, souvent difficilement, le moment libre commun. C'est le paradoxe des aspirations à une liberté temporelle infinie qui finissent par se matérialiser dans des agendas surchargés.

Un best-seller américain s'intitulait *Faster. The acceleration of just about everything*. Nous y sommes.

POUR SORTIR DE L'URGENCE DU TEMPS

Mais alors, comment couper court à l'accélération du temps? Sans doute d'abord par un effort législatif et réglementaire pour renverser la dérive des horaires de travail, aussi bien dans leur modulation variable que dans leur extension dans le temps. Limiter au maximum les horaires brisés et variables. Même logique pour l'extension des horaires de travail. Le travail de jour doit redevenir le fondement de la vie en commun. Les autres quarts de travail, tout comme les week-ends, devant retourner au statut de régimes d'exception. Ces propositions de régulation des horaires conduisent à réaffirmer le principe, élémentaire, que la vie collective implique des cadres partagés, notamment des rythmes collectifs à l'intérieur desquels les rencontres sont possibles : les amis autour d'un café, le repas familial, la réunion statutaire de l'association. Ces propositions visent également à atténuer le sentiment que tout désir personnel doit trouver un gage de satisfaction dans la sphère publique à toute heure du jour et de la nuit.

Mais le rétablissement des cadres temporels partagés resterait insuffisant s'il n'était pas accompagné d'un ralentissement substantiel de l'innovation technique, qui déborde la simple question des horaires à civiliser. Il renvoie aux exemples précédents du travailleur autonome et du gestionnaire performant. Les moyens techniques – le courriel qui sauve le contrat *in extremis* ou le téléphone mobile qui prolonge les heures de travail – incarnent, par leur puissance nouvelle, fascinante, la possibilité de superposer plusieurs pratiques à l'intérieur d'un même laps de temps. Ne devrait-on pas plutôt refuser que la vie soit balayée par des vagues incessantes de bouleversements techniques – et, notamment, que l'usage de la liberté dans le temps soit sans cesse bousculé par de nouveaux moyens techniques? Je fais référence, par exemple, à la communication superposant sans cesse messages textes, liaison téléphonique, clavardage et courriel. En somme, il s'agit de viser une plus grande maîtrise de la technique. Certes pour des raisons impérieuses comme le sort de la planète. Mais également, à l'échelle de la vie quotidienne, pour se donner le temps de souffler. La lenteur peut être belle. ●

1. Gilles Gagné, « La rareté du temps », *Revue du MAUSS*, n° 25, 2005, p. 185-189.

POUR PROLONGER LA RÉFLEXION

LIVRES

- ARIÈS, Paul, *La décroissance. Un nouveau projet politique*, Lyon, Golias, 2007.
- AUBERT, Nicole, *Le culte de l'urgence. La société malade du temps*, Paris, Flammarion, 2003.
- CASTEL, Odile, *Le Sud dans la mondialisation: quelles alternatives?*, Paris, La Découverte, 2002.
- CAVANAGH, John et MANDER, Jerry (dir.), *Alternatives à la globalisation économique. Un monde meilleur est possible*, Montréal, Écosociété, 2005.
- CHANU, Pierre-Yves et KHALFA, Pierre (dir.), *Les retraites au péril du libéralisme*, Paris, Syllepse, 2002.
- GORZ, André, *Capitalisme, socialisme, écologie. Désorientations. Orientations*, Paris, Galilée, 1991.
- KEMPF, Hervé, *Pour sauver la planète, sortez du capitalisme*, Paris, Seuil, 2009.
- LATOUCHE, Serge, *Survivre au développement: de la décolonisation de l'imaginaire économique à la construction d'une société alternative*, Paris, Mille et une nuits, 2004.
- LIPIETZ, Alain, *Face à la crise: l'urgence écologiste*, Paris, Textuel, 2009.

- LORDON, Frédéric, *La crise de trop – Reconstruction d'un monde failli*, Paris, Fayard, 2009.
- MONGEAU, Serge (dir.), *Objecteurs de croissance. Pour sortir de l'impasse: la décroissance*, Montréal, Écosociété, 2007.
- MUNSTER, Arno, *Réflexion sur la crise: éco-socialisme ou barbarie*, Paris, L'Harmattan, 2009.
- POSTONE, Moishe, *Temps, travail et domination sociale*, Paris, Mille et une nuits, 2009.
- RIST, Gilbert, *L'économie ordinaire entre songes et mensonges*, Paris, Presses de Sciences Po, 2010.

REVUES

- AZAM, Geneviève, HARRIBEY, Jean-Marie et PLIHON, Dominique, « Construire un monde écologique et solidaire », *Économie politique*, n° 34, 2007.
- COLLECTIF, « Manifeste écosocialiste international », *Contretemps*, n° 4, mai 2002.
- GÉLINAS, Jacques B., « Reconstruire l'économie sur le coopérativisme », *Possibles*, vol. 32, n° 3-4, automne 2008.
- GORZ, André, « Penser l'exode de la société du travail et de la marchandise », *Mouvements*, n° 50, juin 2007.
- LORDON, Frédéric, « Et si on fermait la bourse », *Le Monde diplomatique*, février 2010.
- LOWY, Michael, « Qu'est-ce que l'écosocialisme? », *La Gauche*, février 2005.

- PINEAULT, Éric, « L'économie d'abord, oui, mais laquelle? », *Le Devoir*, novembre 2008.
- Relations*, dossiers « Quel régime pour la retraite », n° 675, mars 2002 et « Politique du temps », n° 686, août 2003; J.-F. Filion, « Vers une écologie politique », n° 721, décembre 2007; J.-M. Harribey (entrevue avec), « Richesse et croissance en question », n° 726, août 2008.
- Revue du Mauss*, « Alter-démocratie, alter-économie. Chantiers de l'espérance », n° 26, 2^e semestre 2005; « L'Alter-économie. Quelle autre mondialisation? », n° 21, 1^{er} semestre 2003.
- Vie économique*, « Repenser l'économie au XXI^e siècle », vol. 1, n° 1, juin 2009.

FILMS

- L'emploi du temps* de Carole Poliquin, Québec, 2000.
- Manifestes en série*, série documentaire pour la télévision d'Hugo Latulippe, Québec, 2008.
- The Take* d'Avi Lewis et Naomi Klein, Canada, 2004.

SITES

- <www.atquebec.org>: Les AmiEs de la Terre
- <www.decroissance.qc.ca>
- <www.ecologieurbaine.net>
- <www.economieautrement.org>
- <www.forumdesalternatives.org>

Relations

8 NUMÉROS PAR ANNÉE, 44 PAGES
5,50 \$ PLUS TAXES

ABONNEZ-VOUS...

par téléphone: 514-387-2541, p. 226
par télécopieur: 514-387-0206
par courriel: relations@cjf.qc.ca
par la poste: **Relations**

Ginette Thibault
25, rue Jarry Ouest
Montréal (Québec) H2P 1S6

Un an: 35 \$ Deux ans: 65 \$
À l'étranger (un an): 55 \$
Étudiant: 25 \$ (sur justificatif)
Abonnement de soutien: 100 \$ (un an)

www.revuerelations.qc.ca

Oui, je désire un abonnement de _____ an(s), au montant de _____ \$

NOM _____

ADRESSE _____

VILLE _____

CODE POSTAL _____ TÉLÉPHONE (_____) _____

COURRIEL _____

Je désire également offrir un abonnement de _____ an(s), au montant de _____ \$ à la personne suivante:

NOM _____

ADRESSE _____

VILLE _____

CODE POSTAL _____ TÉLÉPHONE (_____) _____

Montant total: _____ \$ Je paie par chèque (à l'ordre de *Relations*) ☐
ou par carte de crédit

NUMÉRO DE LA CARTE _____

EXPIRATION _____ SIGNATURE _____



La droite au pouvoir au Chili : changement ou continuité?

L'arrivée au pouvoir du premier gouvernement de droite depuis la dictature consacre l'échec du modèle de la « démocratie de consensus », opposé à la participation citoyenne.

RICARDO PEÑAFIEL

L'auteur est chercheur et membre fondateur du Groupe de recherche sur les imaginaires politiques en Amérique latine (GRIPAL)

La victoire de Sebastián Piñera, candidat de la droite au deuxième tour des élections présidentielles au Chili, le 17 janvier dernier, représente un événement historique majeur dans ce pays. En effet, il s'agit de la première fois en 52 ans (depuis l'élection de Jorge Alessandri en 1958) que la droite chilienne parvient à conquérir le pouvoir par la voie des urnes. Pour certains, cette première alternance depuis le début de la « transition vers la démocratie », en 1989, serait un signe de consolidation et de vitalité démocratiques. Pour d'autres, ce retour au pouvoir de partis et de personnalités ayant collaboré avec le sinistre régime de Pinochet présente de réels dangers, notamment en ce qui concerne les droits humains – c'est-à-dire les droits économiques, sociaux, culturels, civils et politiques conçus comme indivisibles, interdépendants et indissociables.

CONSOLIDATION DÉMOCRATIQUE OU CRISE DU SYSTÈME POLITIQUE?

L'alternance – c'est-à-dire le remplacement au pouvoir d'une force politique par une autre – n'est pourtant pas un signe suffisant de consolidation démocratique. Pas plus que l'accession au pouvoir d'une droite « pragmatique » – qui s'efforce de se dissocier de l'encombrante figure de Pinochet et de la dictature – n'annonce une plus grande offensive contre les droits humains que les violations systématiques de ceux-ci par les gouvernements de la *Concertación*.

*tación*¹ ayant gouverné le Chili sans interruption depuis la fin du régime militaire en 1990.

Cette élection peut néanmoins être perçue comme révélatrice des réels dangers qui pèsent, depuis 1990, autant sur le respect des droits humains que sur la démocratie chilienne. En effet, la défaite des partis de centre-gauche (qui n'ont de gauche que le nom) ne résulte pas tant de l'usure inévitable après vingt ans d'exercice ininterrompu du pouvoir que d'une crise de plus en plus profonde du système politique dans son ensemble.

Cette crise se manifeste, entre autres, par la désaffection électorale. Avec 13,26 % d'abstention, 2,94 % de votes nuls ou blancs et plus de 30 % de la population en âge de voter ayant refusé de s'inscrire sur les listes électorales, le refus du système reste l'opinion majoritaire au Chili. En d'autres termes, seul 30,16 % des personnes en âge de voter ont donné leur appui à Piñera, 28,28 % à Eduardo Frei (candidat de la *Concertación*) et 41,56 % ont refusé de cautionner le processus électoral.

Cette désaffection est particulièrement frappante chez les jeunes de 18 à 29 ans, dont près de 80 % ne se sont pas inscrits sur les listes électorales. Cela engendre un vieillissement artificiellement accéléré du cadastre électoral et une prépondérance des positions conservatrices. De plus, les 20 % d'inscrits se situent dans les tranches de la population issue des milieux les plus nantis, ce qui laisse la quasi-totalité des jeunes des couches populaires en dehors du processus électoral.

UN MODÈLE « DÉMOCRATIQUE » OPPOSÉ À LA PARTICIPATION

Loin de signifier l'apathie ou la dépolitisation de la population chilienne, ce rejet croissant du système politique s'explique par son incapacité à représenter les aspirations de la majorité des Chiliennes et des Chiliens. Bien plus que d'une victoire de la droite, c'est de l'échec du modèle de la « démocratie de consensus » qu'il faudrait parler. Car à force de vouloir évacuer les conflits de la vie sociale et politique, c'est la participation citoyenne qu'auront combattue tant la droite que le centre-gauche. Et ils ont si bien réussi que l'expression et la confrontation d'intérêts divergents se sont déplacées vers d'autres scènes que celles d'un système de partis fonctionnant aujourd'hui en vase clos et possédant de moins en moins de légitimité. Je pense, entre autres, aux luttes des Mapuches contre les compagnies forestières, à la lutte contre l'impunité, à l'opposition aux compagnies minières étrangères à Pascua Lama, à la « Révolte des pingouins » (c'est-à-dire des lycéens), aux grèves étudiantes, aux manifestations et à la grève générale du mouvement « *por un Chile justo* », aux actions directes des associations des « sans toit » ainsi qu'aux manifestations culturelles ou sportives revêtant un caractère de confrontation sociale évident.

Le « retour de la démocratie » au Chili n'a donc aucunement signifié un retour à la scène politique qui prévalait

1. Concertation des partis pour la démocratie : une coalition dite de centre-gauche regroupant notamment la Démocratie chrétienne, le Parti socialiste, le Parti pour la démocratie et le Parti radical social-démocrate.



avant le coup d'État de 1973, comme se l'imaginaient la plupart des protagonistes des *Protestas*. Ces manifestations massives avaient déstabilisé le régime de Pinochet entre 1983 et 1986, au point de le forcer à négocier une transition pactisée avec les forces politiques aujourd'hui regroupées dans la *Concertación*. Par contre, la « refondation » de la démocratie chilienne s'est réalisée sur un rejet explicite, voire véhément, des « anciennes » formes d'action politique que l'on accuse d'être responsables de l'intervention militaire. Celle-ci aurait été rendue « nécessaire » ou « inévitable » du fait du climat de violence engendré par l'intransigeance des dogmatismes idéologiques.

Ce récit rétrospectif normativement orienté – qui assimile l'expression des conflits sociaux à la violence et l'idéologie (ou le politique) au totalitarisme – est exactement le même récit en fonction duquel le régime de Pinochet justifiait, en 1973, la brutale destruction de la démocratie chilienne. Cette coïncidence n'est malheureusement pas fortuite. Cette peur du conflit, logée au cœur même de la nouvelle démocratie chilienne, procède de la même volonté antipolitique qui a inspiré le coup d'État. Elle est aussi généalogiquement reliée aux institutions autoritaires s'inspirant du courant de la *Stable Democracy* – une conception de la démocratie et du politique qui repose d'abord sur le principe de la stabilité.

En effet, les gouvernements de la *Concertación* n'ont pas seulement hérité des enclaves autoritaires. Ils les ont perpétuées car elles étaient parfaitement conformes à la vision de la « démocratie de basse intensité » qui place la stabilité au-dessus de toute autre considération (comme la justice, la participation, ou les droits civiques et socio-économiques).

C'est ainsi qu'en vingt ans de gouvernement, la *Concertación* n'a pas cherché à modifier substantiellement la Constitution pinochétiste de 1980, au nom d'une « politique du consensus » qui aurait exigé l'accord de la droite. Les quatre gouvernements *concertacionnistes* ont ainsi maintenu intacte la loi électorale élaborée par les technocrates de la dictature, imposant un mode électoral majoritaire à un système politique traditionnellement proportionnel. Cela a assuré une sur-représentation des deux grands blocs (de droite et de centre) au détriment des positions minoritaires, comme celles du Parti communiste ou des humanistes, qui n'ont obtenu pratiquement aucune participation parlementaire malgré une force électorale de plus de 7 %.

La *Concertación* n'a pas cherché davantage à annuler la loi d'amnistie de 1978, assurant ainsi l'impunité des tortionnaires au nom d'un pacte liant les élites modérées et de la stabilité politique procurée par ce déni de justice. Ce n'est que lorsque les associations des victimes de la répression sont parvenues à contourner cette loi que des arrangements politiques ont été cherchés, non pas dans le but de l'éliminer mais plutôt dans celui de préserver la paix sociale en échangeant des renseignements (sur, notamment, l'emplacement du corps des détenus disparus) contre l'impunité.

Les gouvernements post-dictatoriaux ont également perpétué la loi antiterroriste, en fonction de laquelle on criminalise l'action politique et les revendications sociales, en particulier celles du peuple Mapuche qui compte une quarantaine de prisonniers poli-

tiques. De plus, celui-ci est visé par une centaine de procès pour association illicite et incitation à la violence pour des actes entrepris en vue de protéger son territoire de l'action dévastatrice des compagnies forestières.

Par ailleurs, la lutte contre l'action sociale et politique déborde du cadre de ces lois; elle se constate également dans la disqualification de toute forme de revendication comme des grèves sociales, syndicales ou étudiantes, des prises de terrain ou des manifestations des « mal-logés endettés ». Celles-ci ne reçoivent, pour seule réponse, que la répression et l'opprobre.

RETOUR OU CONTINUITÉ DE LA DROITE AU POUVOIR

Cette lutte contre la participation des masses dans les questions publiques se justifie au nom de la stabilité non seulement politique, mais également sociale et économique, supposément nécessaire à la perpétuation du modèle économique néolibéral. Ce modèle, hérité de la dictature, a été embrassé à bras-le-corps par ledit centre-gauche qui n'a jamais réussi (ou cherché) à réduire les inégalités, les injustices et la marginalisation par ses politiques de lutte contre la pauvreté.

La droite n'a donc jamais perdu le pouvoir, puisqu'elle a gouverné par consensus interposé au cours des vingt dernières années. En s'assurant de l'application des décrets dictatoriaux qu'elle a imposés depuis 37 ans, elle a su imposer non seulement sa puissance économique et sociale, mais également son hégémonie politique.

Espérons que ce « retour » de la droite à l'avant-scène permette aux forces de gauche – depuis longtemps à l'étroit dans le carcan de la *Concertación* – ainsi qu'à celles ayant été systématiquement exclues du système politique de se constituer en une réelle opposition qui engage le Chili dans la voie d'une authentique transition démocratique. ●

La contestation s'est déplacée vers d'autres scènes que les partis politiques, comme en témoigne cette manifestation contre les compagnies minières canadiennes à Pascua Lama (AP Photo/Diario La Tercera)



Les agressions sexuelles et l'Église

La culture du silence à l'égard des agressions sexuelles commises par des prêtres a été alimentée par le souci de ne pas entacher l'image d'une Église sainte. Le pape Benoît XVI semble vouloir rompre avec cette culture. Toutefois, les instructions qu'il a envoyées à tous les évêques, en 2001, alors qu'il était préfet de la Congrégation de la doctrine de la foi, en étaient encore malheureusement tributaires.

GREGORY BAUM

L'auteur est théologien

Les scandales liés aux agressions sexuelles commises par des prêtres pédophiles au Canada, aux États-Unis et dans les pays européens ont révélé que les évêques catholiques n'ont pas pris ces délits au sérieux dans le passé. Tout en les considérant comme des péchés graves, les évêques ne se souciaient pas de leurs effets destructeurs sur les victimes. Ils exigeaient du prêtre coupable qu'il se repente, lui donnaient l'absolution et lui demandaient de continuer son ministère dans une autre paroisse. Parfois, ils l'envoyaient chez un psychothérapeute. Cependant, pour protéger la réputation de l'Église, les évêques refusaient de révéler ces scandales tant aux paroissiens qu'à l'ensemble de la société.

Il faut reconnaître que, dans le passé, le silence autour des méfaits sexuels faisait partie de la culture. M^{re} Jacques Gaillot, ancien évêque d'Évreux en France, souvent critiqué par le Vatican pour ses positions audacieuses, vient d'avouer publiquement qu'il a lui-même accepté dans une paroisse de son diocèse, il y a vingt ans, un prêtre canadien reconnu coupable d'actes pédophiles. M^{re} Gaillot croyait que c'était la bonne manière de faire dans l'Église. Aujourd'hui, il reconnaît que c'était là une grave erreur. Il ne faut donc pas être trop surpris d'apprendre par les journaux que Joseph Ratzinger – l'actuel Benoît XVI – ait adopté une attitude semblable à cette époque. D'abord, lorsqu'il était archevêque de Munich, il aurait fait preuve de générosité envers le prêtre allemand Peter Hullermann qui avait molesté des enfants. Et lorsqu'il était préfet de la Congrégation de la doctrine de la foi, il aurait agi de même à l'endroit du prêtre américain Lawrence Murphy, coupable d'agression sexuelle envers des enfants atteints de surdité.

Depuis déjà plusieurs années, l'attitude des conférences épiscopales du Canada, des États-Unis et de plusieurs pays européens a changé de façon radicale: c'est dorénavant tolérance zéro. En 2001, à son tour, la Congrégation de la doctrine de la foi a élaboré de nouvelles ins-

tructions pour compléter l'instruction *Crimen sollicitationis* de 1963. Cette Congrégation exige désormais que chaque accusation d'agression sexuelle fasse l'objet d'une analyse juridique et, si les faits sont avérés, que le coupable soit puni selon le droit canon. Dans sa lettre aux catholiques irlandais, Joseph Ratzinger/Benoît XVI a reproché aux évêques d'Irlande de ne pas avoir obéi aux instructions, de ne pas avoir pris au sérieux chaque cas et de ne pas en avoir averti la Congrégation de la doctrine de la foi.

DES INSTRUCTIONS CONTROVERSÉES

Ces nouvelles instructions sont cependant elles-mêmes controversées. En effet, selon le théologien Hans Küng, auteur d'un article publié dans *Le Monde*, le 4 mars 2010, ces instructions de la Congrégation de la doctrine de la foi, alors sous la direction du cardinal Ratzinger, ont été envoyées aux évêques catholiques dans une lettre secrète du 18 mai 2001. On y exige que justice soit faite selon le droit canon, mais que les délits des prêtres pédophiles restent secrets. Cela expliquerait pourquoi plusieurs évêques ont refusé de remettre les dossiers relatant ces délits à la police et essayé de camoufler le plus possible ces tristes histoires.

Puisque les propos de Hans Küng ont été contestés, il faut donc lire, avec attention, la lettre secrète émanant du Vatican, intitulée *De delictis gravioribus*; on la trouve sur Internet, en latin et en traduction française. On y dit clairement que chaque fois qu'un évêque soupçonne, avec une

Le silence et le camouflage pratiqués par l'Église catholique doivent faire place à l'ouverture et à la transparence. Même si l'Église n'est pas sainte, elle est appelée à la sainteté; et le premier pas dans cette direction doit être l'humilité, c'est-à-dire la reconnaissance de ce qu'elle est et de ce qu'elle fait.

certaine évidence, qu'un clerc a commis un délit sexuel impliquant un mineur âgé de moins de dix-huit ans, il doit d'abord mener une investigation préalable et, tout de suite, avertir la Congrégation de la doctrine de la foi. Si, pour des raisons particulières, celle-ci ne se réserve pas le cas, c'est à l'évêque de poursuivre l'investigation du délit présumé dans le cadre d'un tribunal diocésain dont les membres doivent être des prêtres. Ce tribunal doit suivre les articles du droit canon sur les délits et les peines. S'il se réfère à d'autres normes, le tribunal doit les communiquer à ladite Congrégation.

Le texte ajoute: «Les causes de ce genre sont soumises au secret pontifical.» Ainsi, Hans Küng a raison d'affirmer que la Congrégation, sous la direction du cardinal



Lino, *Cœur de chêne*,
2004, acrylique, huile
et collage sur toile

Ratzinger, a demandé aux évêques de garder le silence sur ces délits, tant dans leur diocèse que dans la société. Cependant, le texte ne précise pas si les pénalités canoniques annoncées dans l'instruction *Crimen sollicitationis* de 1963, applicables à ceux et celles qui osent briser ce secret, s'appliquent toujours. La tolérance zéro exigée par le cardinal Ratzinger, en 2001, obligeait les évêques à avertir la Congrégation de la doctrine de la foi des délits pédophiles et à amorcer un procès pour juger et punir l'accusé. Mais cette nouvelle instruction impose toujours que les évêques camouflent les délits du clergé, afin de protéger la réputation de l'Église. Puisque c'était la règle dans l'Église, même en 2001, il ne faut pas s'étonner que bien des évêques aient hésité à rapporter ces délits à la police.

UNE ECCLÉSIOLOGIE AU SERVICE DU SECRET

Le manque de transparence de l'Église catholique se justifie par une ecclésiologie qui la présente comme une communauté sainte, supérieure au monde, orientée vers une fin surnaturelle et au-delà des biens purement naturels. Protéger l'image de cette sainte Église est donc plus important que de se soucier des choses de ce monde, y compris de la situation des enfants molestés et de leurs familles. Pourtant, cette ecclésiologie a été dépassée avec le concile Vatican II. L'Église catholique s'est alors reconnue solidaire de l'humanité, en commençant par les pauvres, les faibles et les blessés. Selon une parole prononcée par Paul VI, « dans ce monde-ci, l'Église n'est pas une fin; elle est plutôt

un moyen au service de l'humanité tout entière ». Il ne suffit donc pas de punir le prêtre délinquant, de l'envoyer suivre une thérapie et de l'éloigner des occasions où il pourrait violenter d'autres enfants. Il faut, de plus, que ceux qui exercent l'autorité dans l'Église s'intéressent au bien-être des victimes et s'entretiennent avec leurs parents pour que ces enfants soient entourés d'attention.

Le silence et le camouflage pratiqués par l'Église catholique doivent faire place à l'ouverture et à la transparence. Même si l'Église n'est pas sainte, elle est appelée à la sainteté; et le premier pas dans cette direction doit être l'humilité, c'est-à-dire la reconnaissance de ce qu'elle est et de ce qu'elle fait. Le pape craint-il que l'aveu des erreurs de l'Église affaiblisse la foi des catholiques? Je crois, pour ma part, que les catholiques seront plus rassurés dans leur foi par l'humilité du pape que par son pouvoir souverain. Nous sommes entourés d'hommes politiques et de chefs d'entreprises qui nous mentent, cachent ce qui se passe dans leurs organisations et font des promesses qu'ils ne rempliront pas. Dans une telle situation, les catholiques désirent que leurs chefs – les évêques et le pape – disent la vérité. L'opposé de la vérité n'est pas l'erreur, mais le mensonge.

LE CÉLIBAT OBLIGATOIRE EN QUESTION

L'obligation du célibat et le tabou de la sexualité présent tout au long de la formation des prêtres peuvent favoriser chez ces derniers la répression et le refus de reconnaître ce qui se passe dans leur corps. Et ceux qui pressentent des inclinations malades ou souffrent d'immaturité psychique grave peuvent chercher à se réfugier dans ce « cercle de célibataires » pour éviter d'y faire face.

Renoncer au célibat obligatoire et accepter au sacerdoce des hommes (et des femmes) qui sont mariés ou qui veulent se marier permettraient d'aborder les questions sexuelles d'une autre manière, plus sereine et ancrée dans l'expérience vécue. La présence de pères et mères de famille parmi les prêtres les rapprocherait de la vie de leurs paroissiens et favoriserait une attention plus sentie au bien des enfants. En outre, cela permettrait de dépasser le cléricalisme si néfaste à la vie de l'Église et de renforcer la solidarité avec le monde.

Espérons que la triste crise actuelle, qui révèle l'incompétence de l'Église sur les questions relatives à la sexualité, devienne l'occasion d'une réflexion pastorale honnête et courageuse, et d'une humanisation du ministère sacramentel. ●



Sept

TEXTE : ÉLISE TURCOTTE

ILLUSTRATION : CHLOÉ SURPRENANT

Les fougères ont envahi le toit de notre maison et nous nous sommes regardés
comme des loups en forêt.

C'était une maison trouvée, juin avait fixé des caractères mobiles sur la porte;
nous sommes entrés dans la vision devancée de l'été.

Le chat fou était toujours là, surveillant nos gestes, déroulant son passé sur une toile de lin.

Trente visages attendaient à l'étage du sang:

c'était des demandes de guérison, des espoirs de retour à la ville.

J'étais surprise d'être là, encerclée par toutes mes années.

J'avais milité pour la fuite sans récolte, j'avais agrandi mon œil taupe;

présente au pays perdu, j'avais construit des édifices où des êtres bougeaient
sous la forme de l'obscur.

Et puis il y avait eu la route. Quelques herbes dans la mémoire la plus froide.

Les fougères grimpaient maintenant jusqu'au ciel couleur de minuit,
couleur de chagrin suspendu.

La lune brillait comme dans une histoire de prison.

Mais il existait encore des mots pour le cœur.

J'inventais cela: il y aurait maintenant des mots forts, des mots arrachés à la faim.

Je voyais le silence d'avant, le silence d'après; je parlais comme un loup
dans sa forêt domestique.

La joie d'une seule fois conspirait avec nous.

Chloé Surprenant, *La présentation*, 2010,

acrylique et collage sur toile, 121 cm x 121 cm



La cyberdémocratie gouvernementale : une avancée?

Internet est un outil qui peut permettre des processus démocratiques intéressants si la volonté politique est là.

FLORENCE PIRON

L'auteure est professeure au Département d'information et de communication de l'Université Laval

Un outil n'a de valeur et de signification qu'en fonction de l'usage qu'on en fait. Internet est avant tout une technologie d'information et de communication aux multiples usages: on peut l'utiliser comme technique ultra-puissante de marketing ou de vente, comme moyen de communication, d'archivage et de réseautage, mais aussi, comme l'ont compris les gouvernements occidentaux, pour informer les citoyens et même les consulter.

Ici encore, tout est possible, le meilleur, c'est-à-dire le plus démocratique, comme le pire, c'est-à-dire le plus hypocrite.

Commençons par le pire. Imaginons un ministère qui veut valider ou tester un projet, une réforme. Plutôt que de rencontrer les parties prenantes une à une et de négocier parfois longuement un consensus, il peut très bien organiser un petit sondage en ligne, très rapidement et quasiment sans frais grâce à des logiciels gratuits sur Internet. Les questions et les choix (limités) de réponse sont savamment contrôlés pour ne permettre aucun «débordement» sur des enjeux jugés d'avance hors sujet ou dérangentants. Une campagne médiatique canalisée vers le public cible privilégié informe ce dernier de l'existence du questionnaire. Les résultats ne sont pas rendus publics, sauf s'ils appuient le projet en question. Dans ce cas, cette «consultation» tend à valider aux yeux de la société en général le projet gouvernemental et lui donne une crédibilité supplémentaire! Une telle stratégie est

une mascarade de démocratie. Trois indices pour la démasquer: une absence d'espace de commentaires ouverts tout au long du questionnaire, aucune question d'évaluation du questionnaire lui-même et aucun engagement à rendre publics les résultats ou à en débattre dans les médias.

UN MOYEN IDÉAL

Allons maintenant vers le meilleur. Un organisme veut se doter d'une planification stratégique et souhaite impliquer non seulement les acteurs habituels, mais aussi des citoyens de sa communauté. Il veut sincèrement que cette planification reflète leurs préoccupations, mais n'a pas le temps de les écouter un par un... Il peut alors utiliser les fonctionnalités d'Internet pour organiser une consultation sous la forme d'un questionnaire ouvert, d'une série de forums de discussion ou de blogues thématiques accueillant des commentaires écrits ou vidéos, comme l'a fait l'Association des hôpitaux de Paris – un modèle du genre. Utilisant les réseaux sociaux pour diffuser largement l'information sur l'existence de la consultation, l'organisme prend soin d'expliquer de manière transparente son but et le degré d'influence que la consultation aura sur la prise de décision.

Il est possible d'aller encore plus loin grâce aux outils du Web 2.0, c'est-à-dire des logiciels libres, gratuits et simples d'utilisation qui permettent à tout groupe de citoyens de réaliser une consultation ou un débat. Pensons, par exemple, aux sites wiki tels que l'encyclopédie Wikipedia. Ce type d'outil collaboratif permet de préparer un

document à plusieurs, tout en incluant des espaces pour discuter de ce qui se construit. Ne serait-ce pas un moyen idéal de préparer de manière participative une politique publique ou une réforme?

Les sceptiques rappellent que ces outils demandent tout de même un accès à Internet et une familiarité avec cette forme d'expression, concluant qu'ils restent élitistes. Certes, la fracture numérique subsiste toujours. Mais il existe des réseaux d'entraide, des cybercafés et des bibliothèques qui permettent à un nombre sans cesse croissant de personnes d'utiliser Internet sans posséder d'ordinateur ou d'accès personnel à un serveur. Les personnes âgées découvrent aussi de plus en plus les avantages de ce mode de communication qui ne les oblige pas à se déplacer, par exemple.

ACCEPTER UN PROCESSUS OUVERT

Toutefois, l'idéal reste une consultation multimédia ouverte, comme celle réalisée en 2007 par l'Espace des citoyens/santé et bien-être (Québec) sur les services aux personnes âgées. Il s'agissait de donner aux citoyens de la région de Québec le maximum de possibilités de s'exprimer sur cet enjeu. Des audiences publiques, un dépôt de mémoire et un questionnaire en ligne se conjuguèrent à des groupes de discussion, des rencontres individuelles, une ligne sans frais et des cahiers de consultation à remplir à la main ou sur ordinateur. Internet a permis la diffusion des résultats puisque toutes les propositions reçues y ont été affichées. Toutefois, cette démarche complètement ouverte ne permettait pas le contrôle du processus auquel aspirent en général les instances gouvernementales... ●

Internet influence de plus en plus la manière dont les politiciens et les gouvernements interagissent avec les citoyens. Il offre des outils qui peuvent servir – mais aussi

desservir – la démocratie. Au-delà d'un certain effet de mode, de réels enjeux démocratiques se posent et méritent d'être débattus.



Si l'impulsion et le processus relèvent des autorités et non des citoyens, le principe même de la démocratie est mis à mal.

SYLVIE GOUPL

La notion de gouvernement en ligne recouvre celle de la cyberdémocratie qui vise plus spécifiquement « le développement et l'amélioration des relations avec le citoyen en tant qu'acteur politique » (www.msg.gouv.qc.ca/gel/index.html). Il s'agit donc d'une forme de démocratie virtuelle mise en place par l'État qui prendrait en compte les acteurs non institutionnels. Ce processus est présenté comme une amélioration de la communication entre l'État et le citoyen en permettant à ce dernier d'exprimer directement son opinion. Qu'en est-il de la portée de cette cyberdémocratie gouvernementale? La réponse à cette question nécessite quelques rappels et observations.

La cyberdémocratie gouvernementale s'inscrit dans une conception davantage plébiscitaire ou consultative de la démocratie, voulant que l'« impulsion démocratique » vienne des autorités en place. Dans cette optique, il serait possible d'envisager ce processus comme ayant une portée significative sur le plan démocratique. À tout le moins dans l'optique de gouvernements en quête de légitimité.

DÉNATURATION DE LA DÉMOCRATIE

À cet égard, une première observation s'impose en ce qui a trait à la signification de la démocratie. Il ne faut pas perdre de vue qu'avant d'être instituée en régime dans les sociétés modernes, cette dernière s'est d'abord manifestée sous la forme de revendications de

droits et de libertés (notamment d'opinion et d'association) des individus face à l'État. Or, si la cyberdémocratie gouvernementale respecte le droit d'opinion et ne s'oppose pas au droit d'association, elle comporte néanmoins des éléments susceptibles de limiter ou de dénaturer ces droits. Au Québec, par exemple, les consultations en ligne prévoient la participation des organismes mais excluent leur audition publique devant les comités consultatifs de l'Assemblée nationale. Ces modalités peuvent avoir pour effet de limiter l'impact d'éventuelles prises de position publiques des associations citoyennes dans le cas où elles se satisferaient des voies prévues par le procédé Internet. Il s'agit-là d'une expression démocratique sagement encadrée selon un processus défini en fonction de préoccupations d'abord gouvernementales. Cela contribue à édulcorer le principe citoyen d'expression démocratique en valorisant une communication directe entre l'État et les citoyens qui contourne l'espace public.

Une deuxième observation concerne l'illusion démocratique. La cyberdémocratie gouvernementale contribue à construire un discours démocratique « passif-réactif ». La communication établie directement entre le gouvernement et le citoyen tend à conforter l'idée selon laquelle l'exercice démocratique serait réalisé puisque la possibilité est donnée à tout le monde de s'exprimer quant à certaines orientations gouvernementales. Au Québec, le processus demeure pour l'instant régi par l'intermédiaire d'institutions officielles, comme l'Assemblée nationale.

L'idée de communication directe n'ouvre pas moins de multiples possibilités qui ne sont pas toutes rassurantes sur le plan démocratique. L'exemple le plus récent à ce sujet est celui du premier ministre canadien, Stephen Harper, qui invite directement les citoyens à poser leurs questions en ligne sur *YouTube* en ce qui concerne le *Plan d'action économique du Canada*. L'individualisation de plus en plus poussée de la communication entre le gouvernement et le citoyen, rendue possible par les technologies de l'information et de la communication, renforce l'illusion voulant que l'exercice de la démocratie peut s'effectuer confortablement assis chez soi, devant l'écran de son ordinateur.

UNE QUESTION D'USAGE

Ce n'est pas Internet en lui-même qui est en cause mais l'usage qu'on choisit d'en faire. Les technologies de l'information et de la communication peuvent constituer un outil précieux de cyberdémocratie. N'est-ce pas par leur intermédiaire que les citoyens du monde sont informés de manifestations démocratiques partout sur la planète, notamment dans le cas où ces dernières sont censurées par des gouvernements non démocratiques comme en Iran ou encore en Chine? Les gouvernements démocratiques, eux, ont compris l'adage « *If you can't beat them, join them* » et se sont mis à l'heure du « *e-government* ». Selon une autre maxime, on ne peut être contre la vertu. Il ne faut toutefois pas oublier que le gouvernement en ligne ne peut remplacer le principe de la démocratie qui doit d'abord être celui d'un exercice de provenance citoyenne. Ce principe implique que les individus et les associations citoyennes soient aptes à délimiter les modalités de cet exercice, modalités qui ne sont nullement l'apanage des gouvernements. ●

L'auteure est chargée de cours au Département de science politique de l'UQAM

ITINÉRANCE

Le Réseau Solidarité Itinérance du Québec (RSIQ) fait campagne auprès du gouvernement fédéral pour accroître le budget de la Stratégie de partenariats de lutte à l'itinérance (SPLI). Ce programme finance, entre autres, plus de 300 postes en intervention auprès des itinérants au Québec et contribue à l'amélioration des infrastructures communautaires ainsi qu'à la réalisation de centaines de logements sociaux. Son budget n'a cependant pas bougé depuis 2001. Les 20 millions de dollars par an, pour toutes les régions du Québec, sont nettement insuffisants car ils ne tiennent pas compte de l'augmentation des coûts de l'immobilier. Une pétition, à signer d'ici le 30 juin, est accessible au <www.rapsim.org>.

COMMISSION EMMAÛS

Le document qui condense les réflexions issues de la commission Emmaüs, qui s'est tenue le 28 novembre, est maintenant disponible. Intitulé «La commission Emmaüs. Un discernement collectif», il rassemble les résumés de chaque atelier, les interventions des commissaires (Élisabeth Garant, Marco Veilleux et Joseph Giguère) ainsi que le rapport des deux plénières de la journée. S'ajoutent à cela une postface signée par Guy Paiement, de même que le beau texte «La baleine et le papillon» de M^{re} Jacques Noyer, évêque d'Amiens, cité par M^{re} Paul-Émile Charbonneau lors de son allocution au terme des travaux de la commission. Pour se procurer le document, s'adresser à Christiane Le Guen au (514) 387-2541, poste 234 / <cjlguen@cjf.qc.ca>.

FORUM SOCIAL DES ÉTATS-UNIS

Le deuxième Forum social des États-Unis aura lieu à Détroit, au Michigan, du 22 au 26 juin. Symbole des conséquences de la crise économique américaine, la ville se transformera en espace d'échanges pour différents groupes de la société civile. Plusieurs participants des quatre coins du pays y convergeront pour partager leurs analyses, leurs expériences de luttes et leur vision d'une autre mondialisation, plus humaine et plus juste. Les assemblées populaires locales ont contribué pour beaucoup à la tenue de l'événement, en organisant ateliers, marches, grandes conférences et performances artistiques. Renseignements au <www.ussf2010.org>.

UNIVERSITÉ POPULAIRE

Le Collectif d'analyse politique (CAP) et les *Nouveaux cahiers du socialisme* (NCS) organisent l'Université populaire des mouvements sociaux, qui se tiendra à l'UQAM, à Montréal, du 24 au 28 août. L'événement, dont le thème est «Crises, résistance et pouvoirs», vise à répondre à un besoin de formation des militants, à la manière des universités d'été de gauche dans les pays européens. Les participants réfléchiront notamment aux composantes actuelles du mouvement social et à la possibilité d'élaborer un projet commun unificateur. Au programme, des ateliers sur les transformations de l'État, l'écologie ou les diverses stratégies de résistance, avec en filigrane la question centrale de l'événement: comment la crise actuelle du capitalisme peut-elle devenir une occasion de changement pour l'ensemble de la société? Renseignements au <www.cahiersdusocialisme.org>.

VIGILE POUR LA PAIX

L'organisme de défense des droits humains Palestiniens et Juifs Unis (PAJU) travaille à la promotion de la paix au Moyen-Orient ainsi qu'à l'éducation populaire concernant la question palestinienne. Il reconnaît explicitement le droit du peuple palestinien à une existence nationale et son droit de vivre en sécurité. Depuis plus de six ans, il organise une vigile en faveur de la fin de l'occupation de la Palestine par Israël, tous les vendredis à midi. Beau temps, mauvais temps, les participants se rencontrent à l'angle nord-ouest des rues Sainte-Catherine et McGill College, en face de la librairie Chapters Indigo dont les propriétaires financent, par la Fondation Heseg, un fonds incitant des individus n'ayant aucune parenté en Israël à y devenir soldat.

PROFILAGE

La Ligue des droits et libertés, en collaboration avec le Réseau d'aide aux personnes seules et itinérantes de Montréal (RAPSIM), organise un colloque sur le profilage racial et social dans l'espace public, qui se tiendra les 10 et 11 juin, à Montréal. L'événement se veut un hommage à Natacha Binsse-Masse, une jeune militante pour les droits des exclus décédée en 2009. Il tentera de faire la lumière sur les pratiques de profilage des populations en fonction de leur race, de leur condition sociale ou de leurs convictions politiques, et sur les impacts de celles-ci sur les droits humains. Le colloque réunira des acteurs du monde universitaire et communautaire en vue de trouver des solutions pour mettre fin à ces pratiques discriminatoires.

L'AFFAIRE COCA-COLA

DVD

L'AFFAIRE COCA-COLA

RÉALISATION: GERMÁN GUTIÉRREZ ET CARMEN GARCIA
COPRODUCTION: ARGUS FILMS ET OFFICE NATIONAL DU FILM, 2009, 86 MIN.

Prêts à tout pour empêcher la syndicalisation en Colombie, des groupes paramilitaires à la solde des grandes corporations ont assassiné, depuis 1986, 4000 syndicalistes et activistes et, depuis 2002, 470 dirigeants syndicaux – faisant ainsi de Bogota la capitale mondiale des meurtres antisyndicaux. Chacun de ces assassinats est un drame humain, familial et syndical. Pour Martin Gil, c'est son frère Isidro qui a reçu neuf balles à l'usine d'embouteillage Sinaltrainal de Carepa, en 1996, parce qu'il faisait partie du comité de négociation syndical. Le lendemain, les paramilitaires entraient dans l'usine et forçaient les travailleurs à démissionner du syndicat avant la fin de la journée – faisant diminuer les salaires mensuels de 380 \$ à 130 \$.

C'est cette situation concrète qui est à l'origine de *L'affaire Coca-Cola*. Deux avocats américains, David Kovalik et Terry Collingsworth, appuyés par les United Steelworkers, découvrent qu'ils pourraient poursuivre la multinationale aux États-Unis en vertu d'une loi datant de 200 ans. L'Alien Torts Claim Act permet en effet à des étrangers qui ont subi des dommages de la part d'entreprises américaines et qui ne peuvent obtenir réparation dans leur propre pays de faire appel aux tribunaux américains pour obtenir justice. Ce procès, qui a débuté en 2001, servira d'armature au film.

Sans surprise, Coca-Cola nie toute responsabilité. Après tout, ses embouteilleurs colombiens sont des franchises indépendantes, comme partout dans le

monde. Et si, comme au Guatemala à la fin des années 1970, huit présidents syndicaux successifs d'un même embouteilleur de la compagnie sont assassinés les uns après les autres, c'est évidemment bien regrettable, mais Coca-Cola n'y est pour rien. Sauf qu'au terme d'une intense campagne de pression publique, la multinationale remplacera son embouteilleur guatémaltèque et les meurtres cesseront.



Coca-Cola affirme n'avoir rien à se reprocher en Colombie et gagne même une première manche juridique: la vieille loi ne serait pas applicable – une décision qui sera portée en appel. Rapidement, les avocats comprennent qu'il faudra déplacer la bataille ailleurs qu'en cour. Avec l'aide de l'activiste Ray Rogers, de Corporate Campaign, elle se transporte dans la rue et les campus étudiants avec la campagne de boycott *Stop Killer Coke*. Elle s'accompagne d'un lobbying auprès des politiciens et d'une présence active et remarquée à chaque assemblée annuelle des actionnaires.

Au fil des ans, la pression monte. Coca-Cola, qui affirme toujours n'avoir rien à se reprocher, approche les avocats des plaignants pour négocier un règlement hors cour. Commencent alors des années de tractations laborieuses, à partir d'une proposition choquante: les victimes étant colombiennes, la multinationale offre un million de dollars à l'ensemble des plaignants, là où des victimes américaines auraient droit à des dizaines, voire à des centaines de millions.

Dans ce documentaire et thriller juridico-politique, ce sont ces attachants et courageux personnages que nous suivons pas à pas, un peu partout aux États-Unis, en Colombie, au Guatemala et même au Canada. Nous les



accompagnons dans les usines, les sièges sociaux, en passant par les funérailles, les manifestations, les émissions de radio, les assemblées d'actionnaires et les chambres d'hôtel où se tiennent les négociations. Rythmé par une musique envoûtante et les images de ces milliards de bouteilles emblématiques du bonheur (notamment la publicité de Coke durant les Olympiques d'hiver de Vancouver), le film nous montre, presque en direct, cette bataille de David contre Goliath.

Finalement, les avocats américains obtiennent l'impensable: Coca-Cola offrira des «tonnes d'argent» en compensation à toutes les victimes colombiennes, un fonds additionnel pour les autres victimes colombiennes de violence antisyndicale, une politique des droits humains et syndicaux pour toutes les entreprises qui produisent le Coke à travers le monde... pourvu que les militants colombiens renoncent à leurs poursuites et à toute campagne publique contre n'importe quelle multinationale. Collision de valeurs et de cultures: entre la dignité et l'argent, les syndicalistes colombiens choisiront... la dignité! L'affaire Coca-Cola se poursuit.

DOMINIQUE BOISVERT



LE SOUFFLE VITAL

André Beauchamp

L'EAU ET LA TERRE ME PARLENT D'AILLEURS – UNE SPIRITUALITÉ DE L'ENVIRONNEMENT

Montréal, Novalis, 2009, 214 p.

C'est à une prise de conscience écologique que nous invite André Beauchamp dans son plus récent essai. Pour l'auteur, la crise environnementale que nous traversons résulte d'une rupture radicale de l'être humain avec la nature. L'actuelle manière d'être au monde de l'espèce humaine est une menace à la biodiversité et à la survie même de l'écosystème global.

Dès le premier chapitre, André Beauchamp insiste sur le fait que la nature, comme l'être humain qui en fait partie, n'est pas figée mais en mouvement. Le problème est que cette nature ne peut plus suivre le rythme illimité de la croissance actuelle – d'où l'épuisement des ressources naturelles. Cette manière tout humaine de dominer la nature n'est pas étrangère à la spiritualité chrétienne, qui a parfois eu tendance à écarter les éléments écologiques par peur du panthéisme ou d'une religion de la nature. Pour André Beauchamp, il convient de dépasser cette fausse séparation afin de «refaire alliance» avec la nature (p.33).

L'auteur nous rappelle l'une de nos premières expériences à la fois spirituelles et écologiques, celle de la plénitude. S'allonger dans l'herbe un jour d'été, sentir son corps se dissoudre dans la totalité du cosmos, s'immerger humblement dans un tout plus grand que soi, percevoir l'immensité du temps et de l'espace, s'émerveiller de fusionner avec l'infini et le mystère: cette expérience de plénitude, relancée par la foi en la création, est, pour lui, à la base même d'une spiritualité de l'environnement qui est source d'enracinement et de sens, que l'on soit croyant ou non.

Tout au long de son ouvrage, l'auteur présente d'abord un problème lié à une réalité écologique (l'eau, la terre, etc.), pour ensuite explorer sa dimension symbolique et enfin, sa dimension interreligieuse. Le lien entre «réalité écologique» et «dimension religieuse» est particulièrement bien articulé dans le cas d'un élément puissant: l'air. L'auteur rappelle que dans certaines mégapoles, les citoyens doivent porter un masque pour se protéger de la pollution, montrant par là une contradiction de notre société où, pour survivre, il faut atrophier le réflexe fondamental du souffle (la *ruha*, en hébreu), de la respiration, de la vie. Il cite la Genèse (2, 7): «Il insuffla dans ses narines l'haleine de vie, et l'homme devint un être vivant.» Le port du masque, qui résulte de la pollution atmosphérique causée par l'activité humaine, nous met ainsi à distance du souffle vital.

L'auteur accorde également beaucoup d'importance à l'arbre en tant que symbole d'enracinement dans notre société de l'immédiat, de l'éphémère. L'arbre parle de stabilité, de profondeur, de déploiement alors que le monde actuel parle de vitesse et d'instanéité. L'eau et le sol, inégalement répartis et dégradés par des usages humains – et pourtant essentiels à notre survie – sont quant à eux des symboles de la fragilité de l'écosystème, dont l'état actuel nous oblige à adopter une approche écosystémique. Cette approche semble être le fondement d'une spiritualité de l'environnement: il s'agit d'embrasser la réalité écologique dans sa totalité et non de manière parcellaire. Une spiritualité authentique de l'environnement ne peut pas se contenter d'être une spiritualité de la nature où des éléments écologiques sont traités séparément: elle doit non seulement s'étendre à l'humanité qui fait partie de l'environnement, mais également voir ses divers éléments comme faisant partie d'une même totalité.

Pour «cesser de suffoquer» (p.11), au sens propre comme au figuré, les sociétés humaines du XXI^e siècle

doivent apprendre à faire partie intégrante du milieu écologique. Pour entreprendre ce long apprentissage, la dimension spirituelle de l'existence s'avère fondamentale en ce qu'elle permet une plus grande implication dans notre milieu écologique, en donnant un souffle nouveau qui fait vivre, avancer et se relever. La spiritualité, qui renvoie à l'esprit (*pneuma*, en grec), c'est finalement apprendre à respirer.

AMÉLIE DESCHENEAU-GUAY

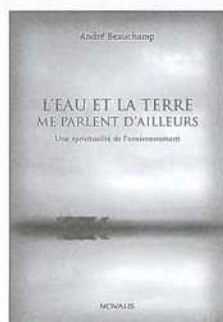
NE PAS OUBLIER «POLYTECHNIQUE»

Mélissa Blais

«J'HAÏS LES FÉMINISTES»,
LE 6 DÉCEMBRE 1989 ET SES SUITES
Montréal, Les Éditions du
remue-ménage, 2009, 220 p.

Le titre de ce livre reprend la déclaration de Marc Lépine au moment où il s'apprête à tirer sur des étudiantes de Polytechnique, en ce fatidique 6 décembre 1989. Il laissera derrière lui 14 mortes et autant de personnes blessées. Mélissa Blais recherche et analyse ici les propos tenus dans la presse sur cet événement, au moment où il se produit et au cours des décennies suivantes. *Le Devoir*, *La Presse*, *le Globe and Mail* et *le Continuum* (journal des étudiants de l'Université de Montréal) sont ses sources principales. Les discours tenus lors des commémorations annuelles, les analyses proposées dans plusieurs livres et articles de revue font aussi partie du corpus. Reconstruire la mémoire collective de la tuerie, et tout particulièrement la mémoire féministe, demeure l'objectif privilégié.

Au cours de la période qui suit immédiatement les événements, l'auteure révèle que les discours et les mobilisations féministes sont marginalisés et sombrent dans le discrédit ou le silence. Ils font l'objet d'un travail de sape qui ne fera que s'accroître par la suite. On en viendra très rapidement à la critique de toute interprétation





féministe. Les médias préfèrent mettre l'accent sur la psychologie du tueur (un esprit dérangé, seul dans son délire) et le contrôle des armes à feu. Certains groupes, notamment les masculinistes, critiquent ouvertement le féminisme et les féministes. Quelques années plus tard, ils organiseront même des fêtes en l'honneur de Lépine et leur hargne ciblera aussi les hommes proféministes. «Ainsi les féministes se trouvent à réagir à divers types de discours qui ont en commun d'évacuer, de marginaliser et parfois même de dénigrer leur analyse du drame» (p.94).

Malgré ces difficultés, le travail de mémoire se poursuit, notamment lors des commémorations annuelles. Mais si plusieurs personnes prennent alors la parole dans les médias, les propos féministes n'occupent qu'une place marginale et sont souvent passés sous silence. Des lieux de mémoire sont aussi créés, telle la Place du 6 décembre, près de l'Université de Montréal. Le nom de chacune des victimes y est gravé sur un monument mais rien n'indique pourquoi et comment ces femmes ont perdu la vie. Rien ne fait allusion à la violence masculine.

Selon l'auteure, on constate à l'analyse des médias que «les cadres sociaux de la mémoire» ne sont plus les mêmes après 1990. Toutefois, on discute encore du contrôle des armes. Un grand nombre d'articles de journaux abordent cette question. Malgré l'attention accordée aux commémorations et les monuments à la mémoire des victimes du 6 décembre, les féministes de Montréal ne possèdent toujours pas de lieu de mémoire figé dans l'espace qui leur permettrait «d'ancrer leur mémoire dans le temps» (p.123). Elles ont toutefois des lieux de mémoire éphémères. Par exemple, le spectacle présenté au Spectrum et la campagne du ruban blanc, organisée

par des hommes proféministes. Le film *Polytechnique* est aussi un lieu de mémoire. Il présente néanmoins une version négociée de la tuerie qui juxtapose le féminisme et l'antiféminisme.

En conclusion, l'auteure affirme que les féministes ont réussi, au fil des années, à influencer quelque peu le discours des médias sur la tuerie. Leur travail de mémoire a permis de faire reconnaître la violence misogyne et la nécessité de la combattre. Le drame de *Polytechnique* a fait couler beaucoup d'encre: livres, articles de journaux et de revues. L'ouvrage de Méliissa Blais ajoute une contribution originale et importante à cette mémoire écrite. S'y côtoient la rigueur et l'émotion, l'analyse sociologique et le discours militant. On doit en recommander la lecture aux jeunes comme aux aînés. Car il ne faut pas oublier «*Polytechnique*».

NICOLE LAURIN

LA LONGUE HISTOIRE DE LA RÉPRESSION

Victor Serge

CE QUE TOUT RÉVOLUTIONNAIRE DOIT SAVOIR DE LA RÉPRESSION

Montréal, Lux Éditeur, 2010, 228 p.

En faisant connaître au public québécois les écrits de Victor Serge, Lux Éditeur fait œuvre utile. Fils d'exilés politiques russes opposés au tsarisme, Victor Serge (1890-1947), socialiste libertaire français ayant œuvré sa vie durant pour une solidarité internationaliste, est un témoin lucide à la fois de la bureaucratisation de la révolution russe du début du siècle et de la répression bolchévique – qu'il a vécue dans sa chair – qui s'abattit sur les autres courants révolutionnaires.

Dans cet essai publié pour la première fois en 1925, l'auteur nous introduit au plus profond de la psychologie répressive du régime tsariste, prêt à tout pour assurer sa pérennité face à un soulèvement social et politique parmi les plus marquants de l'histoire.

En nous décryptant les archives de l'Okhrana – la police secrète tsariste – auxquelles ont eu accès les bolcheviks après la révolution d'octobre 1917, il se livre à une sorte de sociologie de l'outil répressif, en exposant toutes les turpitudes et lâchetés auxquelles la dérive policière donne lieu. Il écrit: «connaître les méthodes et les procédés de cette police présente pour tout militant un intérêt pratique immédiat; [...] car toutes les polices, d'ailleurs solidaires, se ressemblent». C'est en ce sens que ce livre n'est pas dépassé et présente un intérêt politique encore aujourd'hui.

A priori, on pourrait croire que les méthodes d'infiltration, de répression et de provocation de la police politique tsariste seraient le fait d'une autre époque et la caractéristique d'une forme de pouvoir obsolète. Ce n'est pas ce qui ressort de la lecture des trois premiers chapitres qui nous introduisent à la nature de l'arsenal répressif de l'Okhrana, à la sophistication des moyens utilisés pour traquer les militants, incluant une provocation policière sans vergogne. Car en montrant comment un régime arrive à enrôler des personnes appartenant à diverses catégories sociales dans sa logique répressive et comment sa police politique est le lieu d'une promotion sociale réelle, on constate que cela demeure vrai dans de nombreux pays jusqu'à ce jour.

Victor Serge se veut aussi pédagogue envers les militants afin de les prémunir face à la filature, aux interrogations arbitraires et aux différentes campagnes de désinformation visant la démobilisation. Il ne cessa à cet égard de rappeler que malgré sa cruauté, la répression est «en fin de compte impuissante quand elle va à l'encontre du développement historique» (p.129).

En postface, Francis Dupuis-Déri actualise le débat en s'attardant principalement aux différentes formes que prend la répression policière





aujourd'hui, en Amérique du Nord et en Europe. Soucieux d'éviter une tendance paranoïaque pouvant inutilement paralyser l'action, il reconnaît toutefois que la répression perdure maintenant à l'ère – nouvelle – de la surveillance électronique. Il montre aussi que celle-ci s'inscrit dans une logique interétatique: une collaboration étroite de différents corps policiers est notamment observée dans la foulée des mobilisations altermondialistes (p. 137). Bien au fait de l'état des connaissances sur le sujet, Dupuis-Déri attire notamment notre attention sur la nécessité de réfléchir de façon plus englobante sur le phénomène de la répression. Une telle approche permet d'y inclure un éventail plus large de dynamiques et de pratiques sociales qui participent de la répression. Cela permet de mieux comprendre qu'à celle-ci «peut s'ajouter le procédé de canalisation ou de cooptation des forces contestatrices. Elles ne sont alors pas tant réprimées qu'intégrées par l'État et diverses institutions dans le cadre de dispositifs administratifs, par l'octroi de subventions, l'invitation à des tables de concertation et l'intégration à des programmes sociaux» (p. 142). En plus d'une compréhension plus élargie de la répression, ce livre a le mérite de nous faire réfléchir au fait que nos États de droit n'échappent pas à son recours.

MOULOUD IDIR

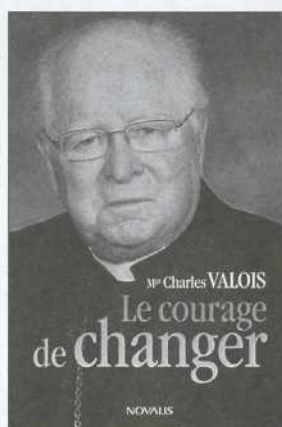
PENSER LE RAPPORT DE L'ÉGLISE AU MONDE

M^{re} Charles Valois

LE COURAGE DE CHANGER

Montréal, Novalis, 2009, 228 p.

Ce récit autobiographique de M^{re} Valois nous permet de revivre les changements sociaux et religieux qui ont marqué la seconde moitié du XX^e siècle et auxquels il a contribué par son action sociale. Évêque du diocèse



de Saint-Jérôme pendant vingt ans (1977-1997), il nous livre ici un survol de sa vie, mais surtout une réflexion théologique et pastorale sur les conditions d'exercice de son ministère presbytéral et épiscopal. Issu de l'Action catholique des années 1950 et attentif aux questions sociales, il invite le lecteur à réfléchir sur l'agir chrétien dans le monde, thème qui est transversal dans l'ensemble des chapitres du livre. Il revient sur les négociations qui ont mené à la création des collèges d'enseignement général et professionnel (cégeps). Il évoque les enjeux qui l'ont fait militer en faveur des expropriés de Mirabel et le rôle qu'il a joué dans le règlement de la crise d'Oka.

Cette attention aux enjeux sociaux s'est aussi manifestée dans l'exercice de sa responsabilité pastorale, entre autres sur la question de la place laissée aux laïques, particulièrement les femmes, dans les postes d'animation et de décision des communautés chrétiennes. Dans ce sens, M^{re} Valois n'a pas seulement cherché à dénoncer, mais à dépasser l'opposition entre clercs et laïques au profit d'un nouveau modèle ecclésiologique inspiré de Vatican II. Ce modèle est celui d'une Église-communion «dans laquelle tous les baptisés sont responsables, dans laquelle les prêtres sont en situation de partage et de responsabilités, dans laquelle les laïques sont de plus en plus perçus et reconnus comme de véritables partenaires» (p. 140). C'est l'originalité de cette autobiographie: la proposition d'un regard laïque sur la responsabilité ecclésiale. Cette proposition laisse place à la reconnaissance

de ministères variés où les actions et décisions peuvent être assumées «collégialement» par l'ensemble du peuple de Dieu. Aujourd'hui, c'est à partir de ce regard laïque que le christianisme est invité à s'interroger sur lui-même pour s'inscrire de manière renouvelée dans le «monde de ce temps». C'est à cette réflexion que nous invite M^{re} Valois.

Cette valorisation de la condition des laïques passe aussi par une attention aux plus pauvres et démunis. Il faut souligner ici l'audace de l'évêque d'avoir ordonné des hommes mariés au diaconat permanent, mais surtout de leur avoir confié en priorité un ministère d'engagement social. Cette décision marquait un changement important puisqu'il s'agissait alors de penser le diaconat en fonction des situations sociales plutôt que liturgiques. Cela contrastait aussi avec son prédécesseur, M^{re} Hubert, qui avait refusé d'instaurer ce nouveau ministère dans l'Église. Cet état de fait permet de nommer une préoccupation constante de M^{re} Valois, celle de toujours réviser ses approches pastorales et administratives selon les besoins d'un monde qui évolue. Cette préoccupation appelle au changement, parce qu'elle invite à «apprécier la réalité d'une manière critique, et [à] en tirer des conclusions éclairées menant à des décisions et des actions parfois très audacieuses» (p. 228).

Pour conclure, même si le lecteur peut parfois se perdre dans quelques réflexions théologiques, cette autobiographie possède la qualité de porter notre regard non seulement sur le passé, mais surtout sur l'avenir. En effet, cette réflexion sur l'agir chrétien comporte des traces «prophétiques» qui ouvrent la voie à de nouvelles manières humaines de penser le rapport de l'Église au monde. Dans ce sens, le récit de vie de M^{re} Valois invite à réinvestir nos pratiques ecclésiales en fonction de l'engagement social.

SYLVAIN LAVOIE

Le Placement à rendement social

est une valeur sûre et garantie.

L'argent investi sert à financer des centaines d'entreprises d'économie sociale au Québec.

Le choix de Laure Waridel



Desjardins

Caisse d'économie solidaire

Montréal 514 598-2122

www.placement.coop



PROCHAIN NUMÉRO

Le numéro de juillet-août de la revue *Relations* sera disponible en kiosques et en librairies le 2 juillet. Pensez à le réserver. Il comprendra notamment un dossier sur :

le silence

À une époque caractérisée par un bourdonnement médiatique incessant, plusieurs recherchent la paix que procure le silence, notamment dans l'art ou les expériences contemplatives, méditatives et religieuses. Indispensable à la construction du sens, le silence est écoute de l'autre, ouverture à l'altérité et rendez-vous avec le mystère. Mais qu'en est-il lorsque ce silence est imposé, lorsqu'il incarne l'indicible, la souffrance, la maladie ou la torture? Cette injonction à se taire, qu'elle prenne la forme de la censure ou d'une sanction pour avoir dénoncé l'oppression ou l'exploitation, existe aussi sous nos latitudes. Car lorsque certains parlent et monopolisent la parole publique, d'autres doivent se taire et sont contraints au mutisme.



Joe Lima, *Consequences and the Unforseeable*, 2004, Fresco, 96 x 122 cm

- une controverse sur le tourisme équitable;
- un regard sur la Turquie;
- le carnet signé par le cinéaste Bernard Émond;
- la chronique littéraire d'Élise Turcotte;
- les œuvres de notre artiste invité, Joe Lima.



Oser des solutions durables

Insuffler au Québec un vent déterminant pour l'avenir social, économique et environnemental. Oser la CSN



www.csn.qc.ca